

# GUIDE DES SÉRIES ZSO - DCN

APPROUVÉ PAR ZSO/APPROUVÉ PAR DCN



**2018-2019**

*Ne manquez pas les  
points saillants à la  
page 5 !*

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>5</b>
1.1	<b>Le manuel</b>	<b>5</b>
1.2	<b>Organismes de ski alpin de compétition</b>	<b>7</b>
1.2.1	Fédération Internationale de Ski (FIS)	7
1.2.2	Alpine Canada Alpin (ACA)	7
1.2.3	Alpine Ontario Alpin (AOA)	8
1.2.4	Ski-Québec Alpin (SQA)	8
1.2.5	Division de la Capitale Nationale (DCN)	8
1.2.6	Zone de ski Outaouais (ZSO)	9
1.3	<b>Capitale nationale - Programmes en Outaouais</b>	<b>9</b>
1.4	<b>Développement des athlètes</b>	<b>9</b>
1.4.1	La victoire en MAIN	9
1.4.2	Étoiles des Neiges	10
1.5	<b>Entraînement</b>	<b>10</b>
1.6	<b>Codes de conduite</b>	<b>11</b>
1.6.1	Compétiteurs	11
1.6.2	Parents	12
1.6.3	Corps d'arbitrage	12
<b>2</b>	<b>Programmes de courses de ZSO-DCN</b>	<b>13</b>
2.1	<b>Nancy Greene</b>	<b>13</b>
2.1.1	Équipes	14
2.1.2	Admissibilité	14
2.1.3	Règles sur l'équipement	14
2.1.4	Types d'épreuves	14
2.1.5	Liste de départ	15
2.1.6	Résultats des courses	16
2.1.7	Évènements spéciaux	17
2.2	<b>Programme de course U10</b>	<b>18</b>
2.2.1	Admissibilité	18
2.2.2	Règles sur l'équipement	18
2.2.3	Types d'épreuves	18
2.2.4	Inscriptions aux courses	18
2.2.5	Liste de départ	19
2.2.6	Résultats des courses	19
2.2.7	Déclaration des résultats	19
2.2.8	Résultats des séries ZSO	19
2.2.9	Résultats des séries DCN	20
2.2.10	Championnats de ski ZSO-DCN	20
2.3	<b>Programme de course U12</b>	<b>21</b>

## Guide des séries ZSO-DCN

---

2.3.1	Admissibilité	21
2.3.2	Règles sur l'équipement	21
2.3.3	Types d'épreuves	21
2.3.4	Inscriptions aux courses	21
2.3.5	Liste de départ	22
2.3.6	Résultats des courses	22
2.3.7	Déclaration des résultats	22
2.3.8	Résultats des séries ZSO	23
2.3.9	Résultats des séries DCN	24
2.3.10	Championnats de ski ZSO-DCN	24
2.3.11	Évènement provincial de SQA U12 (Regroupement)	25
<b>2.4</b>	<b>Programme de course U14</b>	<b>26</b>
2.4.1	Admissibilité	26
2.4.2	Types d'épreuves	26
2.4.3	Inscriptions aux courses	26
2.4.4	Liste de départ	26
2.4.5	Résultats des courses	27
2.4.6	Déclaration des résultats	27
2.4.7	Résultats des séries ZSO	27
2.4.8	Résultats des séries DCN	28
2.4.9	Championnats de ski ZSO-DCN	28
2.4.10	Évènements provinciaux en Ontario U14	29
2.4.11	Évènements provinciaux SQA U14.....	29
<b>2.5</b>	<b>Programme de course U16</b>	<b>30</b>
2.5.1	Admissibilité	30
2.5.2	Types d'épreuves	30
2.5.3	Inscriptions aux courses	30
2.5.4	Liste de départ	31
2.5.5	Résultats des courses	32
2.5.6	Déclaration des résultats	32
2.5.7	Résultats des séries ZSO	32
2.5.8	Résultats des séries DCN	32
2.5.9	Championnats de ski ZSO-DCN	33
2.5.10	Évènements provinciaux en Ontario U16	33
2.5.11	Évènements provinciaux SQA U16.....	33
2.5.12	Championnats canadiens U16.....	33
<b>2.6</b>	<b>Programme de course U18-U21</b>	<b>34</b>
2.6.1	Admissibilité	34
2.6.2	Types d'épreuves	34
2.6.3	Inscriptions aux courses	34
2.6.4	Liste de départ	35
2.6.5	Résultats des courses	35

2.6.6	Déclaration des résultats	35
2.6.7	Championnats de ski ZSO-DCN	36
<b>2.7</b>	<b>Ski alpin handisport 36</b>	
2.7.1	Survol	36
2.7.2	Règlements	37
2.7.3	Général	37
2.7.4	Admissibilité	37
2.7.5	Classement	38
2.7.6	Guides	38
2.7.7	Règlements de départ	38
2.7.8	Intervalles de départ	39
2.7.9	Enregistrement du temps d'arrivée	39
2.7.10	Facteurs	39
<b>2.8</b>	<b>Équipes élites 40</b>	
<b>3</b>	<b>Règlements, officiels &amp; points 41</b>	
<b>3.1</b>	<b>Règlements de ski alpin 41</b>	
<b>3.1.1</b>	<b>Introduction 41</b>	
3.1.2	Règles sur l'équipement	42
3.1.3	Types d'épreuves	42
3.1.4	Liste de départ pour le deuxième départ (sauf NG)	42
3.1.5	Frais d'inscription	43
3.1.6	Sécurité	43
3.1.7	Démantèlement du parcours	43
3.1.8	Résultats des courses	44
3.1.9	Élaboration des lignes directrices.....	44
3.1.10	Étude du tracé	45
3.1.11	Se présenter au départ	45
3.1.12	Signaux de départ	45
3.1.13	Procédure de départ	46
3.1.14	Passage des portes	46
3.1.15	Aucun arrêt dans le GS, la DH et le SG	47
3.1.16	Questions au juge de portes	47
3.1.17	Arrivée	47
3.1.18	Obstruction	47
3.1.19	Signalement des obstructions	48
3.1.20	Répétition de parcours	48
3.1.21	Le bien-fondé d'une reprise de parcours.	48
3.1.22	Disqualification	48
3.1.23	Sanctions	49
3.1.24	Rapport du juge	49
3.1.25	Protêts	49



<b>3.2</b>	<b>Officiels des courses</b>	<b>49</b>	
3.2.1	Jury		51
3.2.2	Formation et perfectionnement des officiels		51
<b>3.3</b>	<b>Points</b>	<b>52</b>	
3.3.1	Points de séries		52
<b>3.4</b>	<b>Paramètres de traçage</b>	<b>54</b>	
3.4.1	Paramètres de traçage circuit Nancy Greene.....		54
3.4.2	Paramètres de traçage U10.....		54
3.4.3	Paramètres de traçage U12.....		55
3.4.4	Paramètres de traçage U14.....		56
3.4.5	Paramètres de traçage U16.....		57

### **QUELQUES CHANGEMENTS APPORTÉS RÉCEMMENT :**

Tous les compétiteurs et entraîneurs ainsi que les juges de portes et les officiels doivent être informés de cette règle !

La FIS a modifié le RIS (Règles des concours internationaux du ski) pour interdire aux coureurs de remonter la pente s'ils ont manqué une porte ou à la suite d'une chute dans les épreuves du GS, du DH ou du SG. La règle 614.2.3 du RIS stipule ce qui suit :

*Interdiction pour un compétiteur de continuer son parcours après l'avoir stoppé. Si un compétiteur s'arrête totalement (P. ex. après une chute), il ne doit en aucun cas continuer sa course dans les portes qui précèdent ou celles qui suivent. Cette interdiction est valable dans toutes les épreuves qui comportent un intervalle fixe de départ (DH, SG, GS). Seul le SL est excepté (art. 661.4.1) dans la mesure où, par cette manœuvre, le compétiteur ne gêne pas le compétiteur qui le suit ou s'il n'a pas été dépassé par celui-ci.*

### **Casques de skieur – Les règlements**

Les casques de ski conçus pour le ski alpin sont obligatoires en tout temps et doivent être conformes aux règles de la FIS. Les casques doivent respecter les normes de sécurité établies pour les disciplines particulières. Les supports de caméra sont interdits !

Les courses nationales U14 & U16 et les courses sanctionnées par la FIS, incluant les courses pour enfants de la FIS, sont régies par les règles relatives à l'équipement de 2017-2018. Veuillez consulter le site Web de la FIS pour plus de détails par rapport au règlement sur les casques de la FIS.

[http://www.fis-ski.com/mm/Document/documentlibrary/Marketing/04/30/53/170614\\_CompetitionequipmentENG1718final\\_Neutral.pdf](http://www.fis-ski.com/mm/Document/documentlibrary/Marketing/04/30/53/170614_CompetitionequipmentENG1718final_Neutral.pdf)

Dans le cadre des courses régionales, il y a une règle obligatoire sur le port du casque exigeant que ce dernier soit fait d'une seule coquille protectrice dure couvrant la tête et les oreilles. Le casque à oreille molle pourra être utilisé comme deuxième casque SEULEMENT lors de l'entraînement et la compétition au slalom. La barre de protection sur les casques est obligatoire pour le slalom

(pour la tranche d'âge du U12 en montant), mais ils ne sont pas autorisés dans les autres disciplines (GS et SG). Il est à noter que les casques doivent être des casques de ski homologués (les casques pour cyclistes, motocross, etc. ne sont pas autorisés). En vertu des règlements de la FIS, les caméras montées sur les casques ne sont pas autorisées dans le cadre des entraînements ou des courses. Les casques portés durant les épreuves du GS et du SG pour les catégories U14 et U16 doivent être achetés et ils doivent afficher le logo ci-dessous. Le logo n'est pas requis pour les catégories U12, U10 et les courses régionales Nancy Greene.

Specifications for Competition Equipment Edition

---

Label attesting conformity with FIS specifications for Alpine racing helmets (GS/SG/DH)



Minimum Width : 10 Mm

Minimum height : 15 Mm

### Protection dorsale

Selon les règlements de SQA, le port d'une protection dorsale est conseillé pour tous les athlètes.

### [SPÉCIFICATIONS ÉQUIPEMENT DE COMPÉTITION ET MARQUES COMMERCIALES](#)

Il existe un vaste choix de protecteurs disponibles pour les athlètes de tous les âges. Il importe que les protecteurs de dos soient ajustés correctement.

### Protocole relatif aux commotions cérébrales

La politique concernant la prévention et la gestion des commotions cérébrales est présentée à l'article 13 des règlements de SQA. Consultez le lien ci-dessous pour obtenir de plus amples renseignements :

#### [Chapitre 4](#)

Les détails des règlements d'AOA sont présentés dans le lien ci-dessous :

#### [AOA Protocole de gestion des commotions cérébrales](#)

#### L'approche peut se résumer comme suit :

- Retirer immédiatement de l'entraînement et de la compétition tout athlète que l'on croit avoir subi une commotion cérébrale ;
- Interdire à tout athlète que l'on croit avoir subi une commotion cérébrale le retour à l'entraînement et à la compétition la même journée, même si les symptômes ont disparu ;
- Ne jamais laisser seul un athlète qu'on soupçonne avoir subi une commotion cérébrale ;

· Informer les parents ou le tuteur légal de tout incident laissant croire qu'un athlète d'âge mineur pourrait avoir subi une commotion cérébrale.

### Introduction

Le ski alpin de compétition est un sport passionnant et stimulant. À l'apogée du sport, on retrouve les skieurs-vedettes internationaux de la Coupe du monde et des épreuves aux Jeux olympiques. À sa base, on retrouve une centaine de clubs de ski et des milliers de jeunes skieurs qui joindront, un jour, le rang des skieurs-vedettes de la Coupe du monde. En tant que compétiteur, parent, entraîneur, officiel ou bénévole, vous faites partie d'un réseau international consacré à l'excellence sportive et consacré à venir en aide aux compétiteurs de tous les âges et de tous les niveaux de compétence — les débutants âgés de cinq ans tout comme les champions de la Coupe du monde — à réaliser leur plein potentiel tout en ayant du plaisir.

### 1.1 LE MANUEL

Ce manuel a été préparé pour les compétiteurs, les parents, les entraîneurs, les officiels et les bénévoles qui participent aux championnats et aux séries alpines de la ZSO-DCN. Il constitue à la fois une source d'information au sujet du ski alpin de compétition en général et une référence sur les règles appliquées lors des championnats et des séries alpines de la ZSO-DCN.

### 1.2 ORGANISMES DE SKI ALPIN DE COMPÉTITION

#### 1.2.1 Fédération Internationale de ski (FIS)

Au niveau international, la FIS régit le ski alpin de compétition. Elle établit les règles et les normes des compétitions de ski partout dans le monde et sa publication, les *Règles des concours internationaux du ski* (RIS), est le livre officiel des règlements pour les officiels qui organisent et mettent sur pied toutes les courses, incluant celles dans notre région. Une copie des RIS et toutes les informations concernant les compétitions, le circuit de la Coupe du monde et toute autre information sur les événements internationaux de ski de compétition et sur les classements, sont disponibles sur le site Web de la FIS : [www.fis-ski.com](http://www.fis-ski.com). (Pour trouver les RIS, les précisions [mises à jour des RIS] et les autres règles et normes, allez au bas de la page, cliquez sur « Règles » ensuite, cliquez sur « Ski alpin » et enfin, cliquez sur l'onglet « Règles » en haut).

### 1.2.2 Alpine Canada Alpin (ACA)

ACA, dont le siège social se trouve à Calgary, supervise tous les aspects du ski de compétition au Canada. ACA est mieux connu comme étant l'organisme responsable des équipes canadiennes qui compétitionnent à la Coupe du monde et aux épreuves des Jeux olympiques, mais il administre également les régimes d'assurance et les programmes nationaux de points qui font partie des services offerts aux compétiteurs et aux clubs locaux. ACA établit également les règles et les normes canadiennes qui sont publiées dans le périodique « Domestic memos » et les autres énoncés de politique. Le site Web d'ACA se trouve au lien suivant : <http://alpinecanada.org/>.

### 1.2.3 Alpine Ontario Alpin (AOA)

AOA est l'organisme provincial régissant le ski de compétition en Ontario. Il réunit 44 clubs dans quatre divisions : Division du sud de l'Ontario, Division du nord de l'Ontario, Division de la capitale nationale et Division alpine du lac Supérieur. Il coordonne l'entraînement et la formation des officiels, le développement du skieur et d'autres programmes à travers la province. Il gère également l'équipe de ski de l'Ontario.

Pour de plus amples renseignements sur AOA, consultez le site Web suivant : <http://www.alpineontario.ca/about-alpine-ontario-alpin/>

### 1.2.4 Ski-Québec Alpin (SQA)

L'organisme SQA est responsable de la promotion et de l'administration du ski alpin de compétition au Québec et il est responsable de l'équipe de ski du Québec. Les services et programmes de SQA incluent la formation continue et le perfectionnement des entraîneurs, la représentation des intérêts des skieurs et des clubs du Québec au niveau national, la coordination des compétitions régionales, nationales et de la FIS, le circuit du championnat provincial junior et les épreuves du championnat provincial.

Les règles et les critères de SQA pour les épreuves qui sont commanditées par SQA sont disponibles sur le site Web [www.skiquebec.qc.ca](http://www.skiquebec.qc.ca), sous l'onglet « À propos » puis, « Publications ».

L'organisme SQA est composé de 65 clubs dans neuf zones : Abitibi, Côte-Nord, Estrie, Est-du-Québec, Laurentienne, Mauricie, Outaouais, Saglac et Skibec.

### 1.2.5 Division de la capitale nationale (DCN)

La DCN est l'organisme d'Alpine Ontario responsable du ski alpin de compétition agréé pour les skieurs basés à Camp Fortune et ceux des stations de ski de la vallée de l'Outaouais. Ses programmes varient de courses récréatives pour les jeunes âgés de 7 ans jusqu'à envoyer des compétiteurs aux championnats nationaux canadiens de ski alpin.

Les clubs membres de la DCN sont les suivants :

- Club de Ski Calabogie Peaks (CALAB)
- Club de Ski Camp Fortune (FORTU)
- Upper Ottawa Valley (UOV)

Pour de plus amples renseignements sur la DCN et sa mission, visitez notre [siteweb](#).

### 1.2.6 Zone de Ski Outaouais (ZSO)

La ZSO est l'organisme régional de SQA pour les clubs de l'Outaouais. Tous les membres des clubs et les parents des skieurs inscrits sont automatiquement des membres de la Zone. L'organisme est régi par un comité exécutif, élu annuellement et comprend un représentant de chaque club. La ZSO coordonne la Ligue de ski Nancy Greene et elle organise les équipes de l'Outaouais qui participeront aux compétitions U10, U12, U14, U16, U18 et U21 à travers le Québec, incluant les championnats provinciaux et nationaux, les festivals, le CANAM et les compétitions internationales.

Les clubs de la Zone de ski Outaouais sont les suivants :

- Équipe de Ski Camp Fortune (ESCF)
- Edelweiss (EDEL)
- Mont Cascades (CASCA)
- Mont Sainte-Marie (MSM)
- Vorlage (VORLA)

Pour de plus amples renseignements sur la ZSO et sa mission, visitez notre [siteweb](#).

### 1.3 CAPITALE NATIONALE — PROGRAMMES DE L'OUTAOUAIS

La ZSO et la DCN sont conjointement responsables des règles de course, des horaires et de la coordination des épreuves de ski alpin dans les régions de l'Outaouais et de la capitale nationale. Les deux organismes gèrent l'équipe de ski de la capitale nationale-Outaouais (NCO).

### 1.4 DÉVELOPPEMENT DES ATHLÈTES

#### 1.4.1 LA VICTOIRE EN MAIN

Le nouveau guide sur les principes de développement à long terme de l'athlète dans le cadre du ski alpin de compétition est appelé **LA VICTOIRE EN MAIN**. Ce guide se veut une ressource à l'intention des entraîneurs, des gestionnaires, des administrateurs, des parents, des enseignants et des bénévoles qui jouent un rôle dans le développement des jeunes skieurs. Ceux qui s'intéressent au développement de l'athlète sont invités à visiter le [siteweb ACA](#). Cherchez les informations sur le modèle « LA VICTOIRE EN MAIN » sous le titre « Ressources » et « DLTA ».

#### 1.4.2 Étoiles des neiges

Dans le cadre de l'objectif de développement national d'alignement d'Alpine Canada Alpin, le programme Étoiles des neiges a été créé en partenariat avec les associations provinciales de ski et Alpine Canada Alpin–Entraîneurs de ski du Canada (ACA–CSC) comme outil pour renforcer les programmes locaux (**grassroots programs**) au Canada. Le programme a été conçu en vue de guider les enfants, les parents et les entraîneurs à travers la progression adéquate des habiletés. Son objectif est d'équiper les nouveaux skieurs en évoluant dans un environnement enrichissant et amusant.

**Informations supplémentaires** : La trousse *Étoiles des neiges* pour les entraîneurs et les parents comprend les informations et la grille d'évaluation pour chaque niveau. Pour de plus amples renseignements, visitez le [siteweb](#) du programme.

### 1.5 ENTRAÎNEMENT

L'entraînement est un élément clé pour n'importe quelles épreuves de ski de compétition et de programmes de développement de l'athlète. La plupart des clubs exigent que leurs entraîneurs détiennent une certification de Alpine

Canada Alpin–Entraîneurs de ski du Canada (ACA–CSC). ACA-CSC est un organisme national qui fournit des directives, de la formation et une certification pour les entraîneurs de ski de compétition.

La structure et le contenu du programme de formation et de certification d'ACA-CSC sont conformes au plan de développement de MAIN :

- **Le programme de niveau introduction** est une introduction à l'entraînement des débutants pour les enfants de 12 ans et moins. L'accent est mis sur le stade « Skier FUNDamental » du modèle de développement à long terme de l'athlète.
- **Le programme de niveau développement** se concentre sur l'acquisition d'aptitudes et de compétences pour l'entraînement des athlètes au stade « S'entraîner à s'entraîner » du modèle de développement à long terme du skieur.
- **Le programme de niveau performance** se concentre sur l'acquisition d'aptitudes et de compétences pour l'entraînement des athlètes au stade « S'entraîner à compétitionner » du modèle de développement à long terme de l'athlète.
- **Le programme de niveau haute performance (NHP)** – Ce niveau de formation des entraîneurs prépare les individus à exercer les fonctions de directeurs de programme ou d'entraîneurs d'équipes nationales élites. Le programme dure ordinairement de deux à cinq ans.

**Informations supplémentaires :** Pour obtenir d'autres renseignements sur les programmes d'ACA-CSC, les qualifications des entraîneurs, les normes qui régissent la formation et la certification, le code de conduite et les renseignements connexes, visitez le site Web [ACA-CSC website](#).

### 1.6 CODES DE CONDUITE

Le ski alpin de compétition est un sport passionnant et extrêmement compétitif. Il est important que toutes les personnes impliquées se rappellent que l'esprit sportif et le respect mutuel sont les éléments essentiels dans toutes compétitions. Par conséquent, la Zone de ski Outaouais et la Division de la capitale nationale invitent les compétiteurs, les parents, les entraîneurs et les officiels à adopter, en tant que code de conduite personnel, les règles suivantes ou un ensemble de règles similaires.

#### 1.6.1 Compétiteurs

- Je participerai aux activités de formation et aux courses parce que je le veux et non parce que mes parents ou mes entraîneurs le veulent.

- Je respecterai les règles.
- Je maîtriserai mon caractère et je me souviendrai que ma mauvaise attitude peut détruire le plaisir de tous.
- Je respecterai mes coéquipiers et les compétiteurs des autres clubs.
- Je reconnaîtrai et exprimerai mon appréciation pour le travail nécessaire accompli par les entraîneurs, les officiels et les parents pour organiser chaque course. À la fin de chaque course à laquelle je participe, je vais aider au démantèlement du parcours.
- Je me souviendrai que gagner n'est pas aussi important qu'améliorer mes compétences, faire de mon mieux et être un bon ami.
- Je reconnaîtrai et soulignerai toutes les performances — celles de mon équipe et celles des compétiteurs des autres équipes.
- Je respecterai les entraîneurs et les officiels et je vais accepter leurs décisions.
- Je me souviendrai qu'en tant que membre de mon équipe de course, je devrais donner un exemple de prudence et de responsabilité en ski. Je vais toujours respecter les autres skieurs, les bénévoles et le personnel de la station de ski.

**Note** : Plusieurs équipes de course et épreuves exigent que les athlètes s'engagent à adopter un code de comportement éthique. Par exemple, les athlètes qui s'inscrivent aux courses du *Circuit provincial junior* de SQA doivent signer un formulaire afin d'indiquer leur acceptation des normes de conduite du *Circuit*. (Voir [Code SQA](#))

### 1.6.2 Parents

- Je ne forcerai pas mon enfant à faire du sport.
- Je me souviendrai que mon enfant participe aux courses pour son agrément et non le mien.
- J'encouragerai mon enfant à respecter les règles et à résoudre les conflits sans avoir recours à la colère, à l'agression verbale ou à la violence.
- Je féliciterai mon enfant tous les jours pour avoir fait de son mieux et pour avoir bien compétitionné tout en gardant une attitude positive. Je ferai en sorte qu'il se sente un gagnant.
- Je ne ridiculiserai pas et je ne crierai pas après mon enfant parce qu'il a commis une erreur ou qu'il a perdu une compétition.
- Je ne mettrai pas en doute le jugement des officiels d'une manière inadéquate ou irrespectueuse.
- Je soutiendrai tous les efforts entrepris afin de prévenir les abus physiques et émotionnels chez les jeunes athlètes.

- Par mon bon exemple, j'aiderai mon enfant à respecter les autres compétiteurs, les entraîneurs, les officiels et le personnel du centre de ski.

### 1.6.3 Officiels

Alpine Canada Alpin a adopté un code de conduite formalisé pour les officiels. Le code, qui est publié sous la section « Officiels » du site Internet d'ACA, stipule :

- Les officiels de ski alpin doivent démontrer, en tout temps, de hauts standards de jugement et de compétences lorsqu'ils représentent Canada Alpin et leurs associations alpines provinciales. Les marques de bons officiels sont la ponctualité, la détermination et la justice, tempérées par le tact et la considération.
- Les officiels doivent être impartiaux et doivent superviser et contrôler une épreuve d'une manière qui reflète l'esprit et l'intention des règlements. Ils présenteront une compétition qui préservera la santé et la sécurité de toutes les personnes impliquées. Ils feront tout en leur pouvoir pour s'assurer que chaque compétiteur bénéficie d'une occasion égale et équitable de gagner. Ils feront la promotion de l'esprit sportif et d'un climat de plaisir.
- Les officiels maintiendront de hauts standards moraux et une conduite éthique qui inclut le contrôle de soi et un comportement responsable, le respect des autres quant à leur bien-être physique et émotionnel en plus d'être courtois et d'avoir de bonnes manières.
- Les officiels s'abstiendront de consommer des drogues illégales et de faire usage d'alcool lors de l'accomplissement de leurs tâches à titre de représentant de Canada Alpin et leurs associations alpines provinciales.
- Les officiels s'abstiendront de tenir un langage profane, insultant, harcelant ou offensant de quelques manières que ce soit lors de la conduite de leurs fonctions.
- Les officiels devraient enseigner et apprendre lors de chaque mandat. Les officiels devront faire preuve de respect et le promouvoir. Ils devront également faire preuve de compréhension et de compassion envers les hôtes, les compétiteurs, les entraîneurs et les bénévoles, peu importe où ils se situent au niveau de leur apprentissage.

Les officiels ne doivent pas s'engager dans la critique, officiellement ou officieusement, publiquement ou à d'autres organisations de ski alpin, quant aux organisations de course, aux compétiteurs, aux entraîneurs et aux bénévoles. En offrant des commentaires sur l'évènement aux organisateurs de la course, aux compétiteurs, aux entraîneurs et aux bénévoles, les officiels devront faire des suggestions constructives, fondées et pertinentes à l'amélioration du ski de compétition.

## 2 Programmes de courses de DCN-ZSO

### 2.1 NANCY GREENE<sup>1</sup>

« *Un enfant doit apprendre à marcher avant d'apprendre à courir. Le développement des compétences de ski doit suivre la même séquence, avec la technique de ski de base étant maîtrisée, permettant aux jeunes skieurs de maîtriser les pentes plus raides et les conditions de neige plus difficiles, avant que la course de ski ne commence. Le défi de la vitesse et l'essence du ski de compétition doivent venir dans un esprit de "course pour le plaisir", pas "course pour gagner". Débuter les compétitions officielles trop tôt dans le développement des compétences peut étouffer la joie naturelle d'un enfant à des courses avant qu'il puisse développer son plein potentiel. »*

Nancy Greene Raines

La Ligue de ski Nancy Greene est un programme de ski de compétition débutant conçu pour développer les compétences de base et la confiance en soi. L'approche de développement met l'accent sur la participation à des jeux et à des exercices qui sont amusants. Puisqu'un programme hautement compétitif nuirait au développement des compétences pour les jeunes skieurs, la compétition individuelle a une faible présence dans le programme Nancy Greene. L'accent est plutôt mis sur la participation à un travail d'équipe où chacun peut contribuer aux résultats.

Dans le cadre de la formation Nancy Greene, un programme de récompenses des compétences est disponible. Il y a huit niveaux de rendement ; une évaluation écrite et une épingle en reconnaissance sont remises après chaque niveau. Le programme met l'accent sur le développement des compétences visant à permettre à une personne de faire du ski pour la vie et, s'ils sont intéressés, d'avoir la confiance nécessaire pour aller aux niveaux suivants de course plus compétitive.

Le club n'est pas tenu de suivre le programme de récompenses. Cependant, ce dernier a remporté beaucoup de succès.

#### 2.1.1 Les équipes

Le programme Nancy Greene met l'accent sur la participation en équipe. Les résultats individuels ne sont pas affichés ou diffusés comme cela se fait dans d'autres programmes. Les équipes sont composées de tous les compétiteurs

---

<sup>1</sup> Bien que la plupart des clubs de la DCN et de la ZSO offrent des programmes Nancy Greene, certains offrent seulement des courses à l'interne et ils ne participent pas aux séries de courses. Pour de plus amples informations sur les programmes, veuillez communiquer avec votre club.

d'un club participant aux épreuves. Les inégalités quant aux nombres sont minimisées par la liste de départ et les critères du pointage.

### 2.1.2 Admissibilité

Le programme Nancy Greene est offert aux jeunes âgés de 13 ans et moins le 31 décembre de la saison de courses en cours. Tous les membres de l'équipe Nancy Greene qui participent aux courses homologuées par la ZSO doivent être inscrits comme membres régionaux d'AOA ou de SQA, par l'entremise de leurs clubs.

### 2.1.3 Règles sur l'équipement

Les combinaisons de ski sont obligatoires, les combinaisons de compétition sont interdites.

### 2.1.4 Types d'épreuves

Les circuits Nancy Greene se déroulent sur les parcours de GS. En général, chaque club avec une équipe Nancy Greene parraine une course durant la saison.

Chaque course comprend trois manches. Le nombre de manches chronométrées est déterminé par le jury pendant la réunion des entraîneurs le jour de la course.

### 2.1.5 Liste de départ

La liste de départ est basée sur un tirage au sort parmi tous les clubs, pour ensuite être déterminée par l'année de naissance des compétiteurs en partant du plus jeune au plus vieux, quel que soit leur sexe. Durant la première manche, le plus jeune compétiteur du premier club est celui qui commence.

Pour la deuxième manche, le deuxième club commence, suivi du troisième et de retour au premier club par la suite.

Pour la troisième manche, le troisième club débute, suivi du premier et du deuxième club.

(Voir l'exemple ci-dessous.)

**EXEMPLE : LISTE DE DÉPART BACHLADA  
NG GS**

Manche 1			Manche 2		
Dossard	Compétiteur	Club	Dossard	Compétiteur	Club
1	ROSE April	MARIE	11	TURCOTTE Jeanne	VORLA
2	ELIOT Carol	MARIE	12	LEBLANC Nicole	VORLA
3	BUSH Allexa	MARIE	13	MASSEY Michelle	VORLA

## Guide des séries ZSO-DCN

---

4	MCMDONALD Brenda	MARIE
5	KELLSY Anne	MARIE
6	SMITH Susan	MARIE
7	BROWN Cathy	MARIE
8	CAMPBELL Cindy	MARIE
9	PATRON Kelly	MARIE
10	ALEXANDER Suzette	MARIE
11	TURCOTTE Jeanne	VORLA
12	LEBLANC Nicole	VORLA
13	MASSEY Michelle	VORLA
14	PEDERSON Katie	VORLA
15	BEAULIEU Anne	VORLA
16	CHESTER June	EDEL
17	GREEN Betty	EDEL
18	WHITESIDE Tiffany	EDEL
19	LAFERME Madelaine	EDEL
20	SMYTHE Glenda	EDEL
21	BEATON Lucy	EDEL

14	PEDERSON Katie	VORLA
15	BEAULIEU Anne	VORLA
16	CHESTER June	EDEL
17	GREEN Betty	EDEL
18	WHITESIDE Tiffany	EDEL
19	LAFERME Madelaine	EDEL
20	SMYTHE Glenda	EDEL
21	BEATON Lucy	EDEL
1	ROSE April	MARIE
2	ELIOT Carol	MARIE
3	BUSH Alexa	MARIE
4	MCMDONALD Brenda	MARIE
5	KELLSY Anne	MARIE
6	SMITH Susan	MARIE
7	BROWN Cathy	MARIE
8	CAMPBELL Cindy	MARIE
9	PATRON Kelly	MARIE
10	ALEXANDER Suzette	MARIE

### EXEMPLE : LISTE DE DÉPART BACHLADA NG GS

#### Manche 3

Dossard	Compétiteur	Club
16	CHESTER June	EDEL
17	GREEN Betty	EDEL
18	WHITESIDE Tiffany	EDEL
19	LAFERME Madelaine	EDEL
20	SMYTHE Glenda	EDEL
21	BEATON Lucy	EDEL
1	ROSE April	MARIE
2	ELIOT Carol	MARIE
3	BUSH Alexia	MARIE
4	MCMDONALD Brenda	MARIE
5	KELLSY Anne	MARIE
6	SMITH Susan	MARIE
7	BROWN Cathy	MARIE
8	CAMPBELL Cindy	MARIE
9	PATRON Kelly	MARIE
10	ALEXANDER Suzette	MARIE
11	TURCOTTE Jeanne	VORLA
12	LEBLANC Nicole	VORLA
13	MASSEY Michelle	VORLA
14	PEDERSON Katie	VORLA
15	BEAULIEU Anne	VORLA

### 2.1.6 Résultats des courses

Le calcul des points pour chaque course est fait lorsque les trois manches sont complétées. Les temps pour les deux manches les plus rapides sur trois vont être additionnés pour chaque compétiteur.

Dans l'éventualité où quatre descentes sont complétées dans la même journée pour chaque compétiteur, le meilleur résultat des deux premières descentes du matin va être additionné au meilleur résultat des deux descentes de l'après-midi.

À chaque course, les médailles sont remises aux clubs en fonction des temps totaux de dix compétiteurs de chaque liste d'équipe. L'équipe avec le temps total le plus rapide remporte la médaille d'or ; l'équipe avec le deuxième temps total le plus rapide remporte la médaille d'argent et ainsi de suite.

Les listes d'équipes sont composées d'athlètes qui participent à chacune des épreuves des séries.

### 2.1.7 Évènements spéciaux

- L'épreuve **Julie Thompson Memorial Invitational**, organisée par Vorlage, est ouverte aux équipes de la division de la capitale nationale et de l'Outaouais.

## 2.2

### **PROGRAMME DE COURSE U10**

Le programme U10 est le premier niveau de compétition individuelle pour les garçons et les filles qui ont acquis les compétences de base en ski. Certains jeunes auront été membres de l'équipe Nancy Greene ; certains ne posséderont aucune expérience en matière de course. Comme le programme Nancy Greene, le U10 est un programme de niveau débutant (LA VICTOIRE EN MAIN, le stade « apprendre à s'entraîner ») conçu pour initier les enfants aux techniques de ski de base et aux compétences en ski de compétition. Conformément à l'accent mis sur les principes fondamentaux, l'entraînement prépare les enfants à skier sur différents types de terrains et de conditions de neige (bosses, glace et croûte). Le conditionnement physique et l'entraînement portent essentiellement sur le développement des capacités physiques telles que la souplesse, l'équilibre, la coordination et la vitesse.

#### **2.2.1 Admissibilité**

- **Âge** : 9 ans et moins, le 31 décembre de la saison de compétition en cours.
- **Adhésion** : Pour être admissible aux courses des séries de DCN-ZSO et aux championnats, les compétiteurs de la catégorie U10 des clubs membres de la ZSO doivent être inscrits avec Ski Québec Alpin et les compétiteurs des clubs de la DCN doivent être inscrits en tant que membres de Alpine Ontario (AOA).

#### **2.2.2 Règles sur l'équipement**

Les combinaisons de ski sont obligatoires ; les combinaisons de compétition sont interdites.

#### **2.2.3 Types d'épreuves**

Les épreuves de la catégorie U10 dans les séries courantes de DCN-ZSO sont constituées d'une course à deux manches. De plus, une journée de développement des compétences et d'exercices est prévue au calendrier de course. L'ordre des épreuves de la journée de courses sera inclus dans l'avis des activités de cette même journée.

#### **2.2.4 Inscriptions aux courses**

Tous les compétiteurs enregistrés à la catégorie U10 sont automatiquement inscrits dans chaque course des séries de ZSO-DCN. La liste des compétiteurs enregistrés est publiée sur le site Web de la Zone de ski outaouais ([www.skioutaouais.qc.ca](http://www.skioutaouais.qc.ca)) et elle est mise à jour, au besoin, à partir de janvier.

Les entraîneurs et les parents sont invités à consulter la liste publiée afin de vérifier que cette dernière est complète et que les informations pour chaque compétiteur sont exactes. Toutes erreurs ou omissions devraient être immédiatement signalées au responsable des inscriptions de ZSO ou au coordinateur du club responsable du U10.

### 2.2.5 Liste de départ

La liste de départ pour les courses du U10 est établie comme suit :

- **Première manche** : La liste de départ pour la première manche est établie par un tirage au sort effectué par ordinateur pour les filles et les garçons. Les filles commencent en premier.
- **Deuxième manche** : La liste de départ pour la deuxième manche est à l'inverse de l'ordre de la première descente.

### 2.2.6 Résultats des courses

Les médailles sont remises aux compétiteurs du U10 à chaque course et les gagnants sont déterminés par les temps combinés pour la première et la deuxième manche pour les deux descentes par course (slalom et GS). Si un compétiteur est disqualifié (DSQ) ou qu'il abandonne (DNF) une des descentes, son temps combiné/le temps d'une descente seulement n'est pas calculé.

### 2.2.7 Déclaration des résultats

Une copie des résultats pour chaque course U10 sera affichée sur les sites Web de ZSO et de la DCN dans les 48 heures après la course. De plus, les points de séries (voir la section des points de séries) vont être calculés pour chaque descente et ils seront postés sur les sites Web de ZSO et de DCN le jeudi après la course. Les points de séries sont utilisés pour déterminer les prix de fin d'année pour les résultats des séries de ZSO et de DCN.

### 2.2.8 Résultats des séries de ZSO

Chaque année, les prix pour les cinq meilleurs garçons et filles dans la catégorie U10 sont décernés en fonction des points de séries combinés en utilisant les meilleurs résultats obtenus dans les descentes représentant 60 % (ou le pourcentage le plus proche de 60 %) des descentes de slalom qui ont eu lieu lors des séries de ZSO-DCN plus 100 points pour chaque coureur qui participe à la journée de compétences et d'exercices. Par exemple, s'il y a un total de quatre descentes de slalom lors des séries, deux des quatre meilleures descentes seront utilisées. Les descentes de **slalom avec portes (Panelled slalom (PSL))** compteront comme des descentes de slalom dans la détermination

des points de séries de ZSO. Les prix seront remis aux athlètes au banquet de fin d'année.

### 2.2.9 Résultats des séries DCN

Annuellement, les plaques sont remises aux trois meilleurs garçons et filles dans la catégorie U10 en fonction des points de séries combinés en utilisant les meilleurs résultats obtenus dans les descentes représentant 60 % (ou le pourcentage le plus proche de 60 %) des descentes de slalom qui ont eu lieu lors des séries de ZSO-DCN plus 100 points pour chaque coureur qui participe à la journée de compétences et d'exercices. Par exemple, s'il y a un total de quatre descentes de slalom lors des séries, deux des quatre meilleures descentes seront utilisées. Les descentes de **slalom avec portes (Panelled slalom (PSL))** compteront comme des descentes de slalom dans la détermination des points de séries de ZSO. Les prix seront remis aux athlètes au banquet de fin d'année.

### 2.2.10 Championnats de ski ZSO-DCN

Un championnat d'une journée dans la catégorie U10 aura lieu à la fin de la saison. L'évènement comprend une épreuve de slalom.

Les médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi que des rubans pour la quatrième et cinquième place seront décernés aux meilleurs garçons et filles âgés de 9 ans, ainsi qu'aux meilleurs garçons et filles âgés de 8 ans ou moins dans chaque course :

Épreuves	Catégorie	Résultats	Filles	Garçons
SL	8 ans	Temps total	☺	☺
	9 ans	Temps total	☺	☺

## 2.3

### **PROGRAMME DE COURSE U12**

Le programme U12 s'adresse aux garçons et aux filles qui ont acquis les compétences de base en ski. Certains jeunes auront été membres de l'équipe Nancy Greene ; certains ne posséderont aucune expérience en matière de course. Comme le programme U10, le programme U12 est un programme de niveau débutant (LA VICTOIRE EN MAIN, le stade « apprendre à s'entraîner ») conçu pour initier les enfants aux techniques de ski de base et aux compétences en ski de compétition. Conformément à l'accent mis sur les principes fondamentaux, l'entraînement prépare les enfants à skier sur différents types de terrains et de conditions de neige (bosses, glace et croûte). Le conditionnement physique et l'entraînement portent essentiellement sur le développement des capacités physiques telles que la souplesse, l'équilibre, la coordination et la vitesse.

#### **2.3.1 Admissibilité**

- **Âge** : 10 et 11 ans, le 31 décembre de la saison en cours.
- **Adhésion** : Pour être admissible aux courses des séries de DCN-ZSO et aux championnats, les compétiteurs de la catégorie U12 des clubs membres de la ZSO doivent être inscrits avec Ski Québec Alpin et les compétiteurs des clubs de la DCN doivent être inscrits en tant que membres de Alpine Ontario (AOA).

#### **2.3.2 Règles sur l'équipement**

Les combinaisons de ski sont obligatoires ; les combinaisons de compétition sont interdites.

#### **2.3.3 Types d'épreuves**

Les épreuves de la catégorie U12 dans les séries courantes de DCN-ZSO sont constituées d'une course à deux manches et d'une journée de développement des compétences et d'exercices. Les détails de la journée de développement seront inclus dans l'avis de course.

#### **2.3.4 Inscriptions aux courses**

Tous les compétiteurs enregistrés à la catégorie U12 sont automatiquement inscrits dans chaque course des séries de ZSO-DCN. La liste des compétiteurs enregistrés est publiée sur [Outaouais Ski Zone Web site](#) et elle est mise à jour, au besoin, à partir de janvier.

Les entraîneurs et les parents sont invités à consulter la liste publiée afin de vérifier que cette dernière est complète et que les informations pour chaque compétiteur sont exactes. Toutes erreurs ou omissions devraient être immédiatement signalées au responsable des inscriptions de ZSO ou au coordinateur du club responsable du U12.

### 2.3.5 Liste de départ

La liste de départ pour les courses du U12 est établie comme suit :

- **Première manche** : La liste de départ pour la première manche est établie par un tirage au sort effectué par ordinateur pour les filles et les garçons. Les filles commencent en premier.
- **Deuxième manche U12/U14/U16** : Pour les épreuves de slalom et de GS, la liste de départ pour la deuxième manche de chaque épreuve est déterminée par le temps obtenu par les compétiteurs durant la première manche de l'épreuve — du plus rapide au plus lent — avec l'ordre des 30 premiers inversé : le compétiteur avec le meilleur temps commence à la 30<sup>e</sup> place, le deuxième meilleur temps commence à la 29<sup>e</sup> place et ainsi de suite avec le compétiteur arrivé en 30<sup>e</sup> place commençant en première place. Lorsque des questions de sécurité l'exigent, il est possible que durant la deuxième manche, le Jury décide de changer l'ordre en inversant les 15 premiers.<sup>2</sup> Les DNFs vont suivre ceux qui ont terminé la première manche et les DSQs en dernier.

### 2.3.6 Résultats des courses

Les médailles sont remises aux compétiteurs du U12 à chaque course et les gagnants sont déterminés par les temps combinés pour la première et la deuxième manche pour les deux descentes par course (slalom et GS). Si un compétiteur est disqualifié (DSQ) ou qu'il abandonne (DNF) une des descentes, son temps combiné/le temps d'une descente seulement n'est pas calculé.

### 2.3.7 Déclaration des résultats

Une copie des résultats pour chaque course du U12 sera affichée sur les sites Web de ZSO et de DCN dans les 48 heures après la course. De plus, les points de séries (voir la section des points de séries) vont être calculés pour chaque descente et ils seront postés sur les sites Web de ZSO et de DCN le jeudi

---

<sup>2</sup> Note : Les règlements de la FIS (RIS Art. 621.10) précisent qu'au plus tard une heure avant le départ de la première manche, le Jury peut décider que l'inversion de l'ordre de départ pour la deuxième manche sera réduite aux 15 premiers de la première manche.

suivant la course. Les points de séries sont utilisés pour déterminer les prix de fin d'année pour les résultats des séries de ZSO et de DCN.

### 2.3.8 Résultats des séries de ZSO

Chaque année, les prix pour les cinq meilleurs garçons et filles dans la catégorie U12 sont décernés en fonction des points de séries combinés en utilisant les meilleurs résultats obtenus dans les descentes représentant 60 % (ou le pourcentage le plus proche de 60 %) des descentes en slalom et 60 % (ou le pourcentage le plus proche de 60 %) des descentes de GS qui ont eu lieu lors des séries de ZSO-DCN plus 100 points pour chaque compétiteur qui participe à la journée de compétences et d'exercices. Par exemple, s'il y a un total de six descentes de GS lors des séries, quatre des six meilleures descentes seront utilisées. Les descentes de **slalom avec portes (Panelled slalom (PSL))** compteront comme des descentes de slalom dans la détermination des points de séries de ZSO. Les prix seront remis aux athlètes au banquet de fin d'année.

### 2.3.9 Résultats des séries DCN

Annuellement, les plaques sont remises aux trois meilleurs garçons et filles dans la catégorie U12 en fonction des points de séries combinés en utilisant les meilleurs résultats obtenus dans les descentes représentant 60 % (ou le pourcentage le plus proche de 60 %) des descentes en slalom et 60 % (ou le pourcentage le plus proche de 60 %) des descentes de GS qui ont eu lieu lors des séries de ZSO-DCN plus 100 points pour chaque compétiteur qui participe à la journée de compétences et d'exercices. Par exemple, s'il y a un total de six descentes de GS lors des séries, quatre des six meilleures descentes seront utilisées. Les descentes de **slalom avec portes** (**Panelled slalom (PSL)**) comptent comme des descentes de slalom dans la détermination des points de séries de ZSO. Les prix seront remis aux athlètes au banquet de fin d'année.

### 2.3.10 Championnats de ski ZSO-DCN

Un championnat de deux jours dans la catégorie U12 aura lieu à la fin de la saison. L'évènement comprend une épreuve de slalom et une épreuve de slalom géant.

Les médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi que des rubans pour la quatrième et cinquième place seront décernés aux meilleurs garçons et filles âgés de 11 ans, ainsi qu'aux meilleurs athlètes âgés de 10 ans dans chaque course. De plus, des médailles seront décernées aux compétiteurs qui ont obtenu les meilleurs résultats combinés selon le système de points 500 pour la meilleure descente de slalom et de GS. Au total (12) ensembles de médailles (six pour les filles et six pour les garçons) seront décernées :

Épreuves	Catégorie	Résultats	Filles	Garçons
<b>GS</b>	10 ans	Temps total	☺	☺
	11 ans	Temps total	☺	☺
<b>SL</b>	10 ans	Temps total	☺	☺
	11 ans	Temps total	☺	☺
<b>Combinés</b>	10 ans	Points : meilleures descentes en SL et en GS	☺	☺
	11 ans	Points : Points : meilleures descentes en SL et en GS	☺	☺

### **2.3.11 Évènement provincial SQA dans la catégorie U12 (Regroupement)**

Chaque année, SQA organise un évènement de regroupement provincial dans la catégorie U12 pour les compétiteurs âgés de 10 et 11 ans. Les détails de cet évènement (dates, quotas, etc.) et les critères qui seront utilisés pour déterminer la sélection des équipes seront affichés sur le site Web de ZSO au plus tard le 15 janvier de la saison en cours.

## **2.4**

### PROGRAMME DE COURSE U14

Dans le programme U14, les enfants continuent de développer, d'adapter et de perfectionner leurs compétences de base en ski et ils commencent à élargir leurs compétences en ski de compétition en s'entraînant et en compétitonnant dans les épreuves de Slalom ainsi que dans les épreuves de Slalom Géant et de Super-G. Le conditionnement physique et l'entraînement portent essentiellement sur le développement des capacités physiques telles que la souplesse, l'équilibre, la coordination et la vitesse avec l'introduction de certains exercices d'entraînement de force et d'endurance.

#### 2.4.1 Admissibilité

- **Âge** : 12–13 ans le 31 décembre de la saison en cours.
- **Adhésion** : Pour être admissible aux courses des séries de la DCN-ZSO et aux championnats, les compétiteurs de la catégorie U14 des clubs membres de la ZSO doivent être inscrits avec Ski Québec Alpin et les compétiteurs des clubs de la DCN doivent être inscrits en tant que membres de Alpine Ontario (AOA).

#### 2.4.2 Types d'épreuves

Les épreuves de la catégorie U14 dans les séries courantes de DCN-ZSO sont constituées d'une course à deux manches pour les épreuves de slalom et de GS et de deux manches pour l'épreuve du Super-G où une descente est prévue pour chaque journée de cette épreuve.

#### 2.4.3 Inscriptions aux courses

Tous les compétiteurs enregistrés à la catégorie U14 sont automatiquement inscrits dans chaque course des séries de ZSO-DCN. La liste des compétiteurs enregistrés est publiée sur [Outaouais Ski Zone Web site](#) et elle est mise à jour, au besoin, à partir de janvier. Les entraîneurs et les parents sont invités à consulter la liste publiée afin de vérifier que cette dernière est complète et que les informations pour chaque compétiteur sont exactes. Toutes erreurs ou omissions devraient être immédiatement signalées au responsable des inscriptions de ZSO ou au coordinateur du club responsable du U14.

#### 2.4.4 Liste de départ

La liste de départ pour les courses du U14 est établie comme suit :

- **Première manche** : La liste de départ pour la première manche est établie par un tirage au sort effectué par ordinateur pour les filles et les garçons.

- **Deuxième manche U12/U14/U16** : Pour les épreuves de slalom et de GS, la liste de départ pour la deuxième manche de chaque épreuve est déterminée par le temps obtenu par les compétiteurs durant la première manche de l'épreuve — du plus rapide au plus lent — avec l'ordre des 30 premiers inversé : le compétiteur avec le meilleur temps commence à la 30<sup>e</sup> place, le deuxième meilleur temps commence à la 29<sup>e</sup> place et ainsi de suite avec le compétiteur arrivé en 30<sup>e</sup> place commençant en première place. Lorsque des questions de sécurité l'exigent, il est possible que durant la deuxième manche, le Jury décide de changer l'ordre en inversant les 15 premiers.<sup>3</sup> Les DNFs vont suivre ceux qui ont terminé la première manche et les DSQs en dernier.

### 2.4.5 Résultats des courses

Les médailles sont remises aux compétiteurs du U14 à chaque course et les gagnants sont déterminés par les temps combinés pour la première et la deuxième manche pour les deux descentes par course (slalom et GS) et par le temps pour une descente des courses du Super-G. Si un compétiteur est disqualifié (DSQ) ou qu'il abandonne (DNF) une des descentes, son temps combiné/le temps d'une descente n'est pas calculé.

### 2.4.6 Déclaration des résultats

Pour les athlètes de la DCN qui ont participé aux courses de la DCN, les résultats de chaque course sont communiqués à ACA afin de calculer les points nationaux. ACA affiche ces résultats sur le site Web national au [www.acapoints.ca](http://www.acapoints.ca). (Veuillez noter qu'une copie des résultats sera affichée sur les sites Web de ZSO et de DCN)

De plus, les points de séries (voir la section des points de séries) vont être calculés pour chaque descente et ils seront postés sur les sites Web de ZSO et de DCN le jeudi suivant le jour de la course. Les points de séries sont utilisés pour déterminer les prix de fin d'année pour les résultats des séries de ZSO et de la DCN.

### 2.4.7 Résultats des séries de ZSO

Chaque année, les prix pour les cinq meilleurs garçons et filles dans la catégorie U14 sont décernés en fonction des points de séries combinés en utilisant les meilleurs résultats obtenus dans les descentes représentant 50 %

---

<sup>3</sup> Note : Les règlements de la FIS (RIS Art. 621.10) précisent qu'au plus tard une heure avant le départ de la première manche, le Jury peut décider que l'inversion de l'ordre de départ pour la deuxième manche sera réduite aux 15 premiers de la première manche.

(ou le pourcentage le plus proche de 50 %) des descentes de slalom, 50 % (ou le pourcentage le plus proche de 50 %) des descentes de GS et le meilleur 25 % des descentes du Super-G qui ont eu lieu lors des séries de ZSO-DCN. Par exemple, s'il y a un total de six descentes de GS lors des séries, trois des six meilleures descentes seront utilisées. Les descentes de **slalom avec portes** (**Panelled slalom (PSL)**) comptent comme des descentes de slalom dans la détermination des points de séries de ZSO. Les prix seront remis aux athlètes au banquet de fin d'année.

### 2.4.8 Résultats des séries DCN

Annuellement, les plaques sont remises aux trois meilleurs garçons et filles dans la catégorie U14 en fonction des points de séries combinés en utilisant les meilleurs résultats obtenus dans les descentes représentant 50 % (ou le pourcentage le plus proche de 50 %) des descentes de slalom, 50 % (ou le pourcentage le plus proche de 50 %) des descentes de GS et le meilleur 25 % des descentes du Super-G qui ont eu lieu lors des séries de ZSO-DCN. Par exemple, s'il y a un total de six descentes de GS lors des séries, trois des six meilleures descentes seront utilisées. Les descentes de **slalom avec portes** (**Panelled slalom (PSL)**) comptent comme des descentes de slaloms dans la détermination des points de séries de ZSO. Les prix seront remis aux athlètes au banquet de fin d'année.

### 2.4.9 Championnats de ski ZSO-DCN

Un championnat de série, dans la catégorie U14, aura lieu à la fin de la saison. Les médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi que des rubans pour la quatrième et cinquième place seront décernés pour chaque épreuve du GS et du Slalom. Des médailles seront également décernées pour l'épreuve « Combinée ». De plus, des médailles seront décernées aux compétiteurs qui ont obtenu les meilleurs résultats combinés selon le système de points 500 pour la meilleure descente de slalom et de GS. Note : pour les médailles combinées, chaque catégorie d'âge sera notée de manière indépendante et les compétiteurs se verront décerner des points de séries en fonction des temps d'arrivée dans leur groupe d'âge.

Douze (12) ensembles de médailles (six pour les filles et six pour les garçons) seront décernés :

Épreuves	Catégorie	Résultats	Filles	Garçons
GS	12 ans	Temps total	☺	☺

## Guide des séries ZSO-DCN

---

	13 ans	Temps total	☺	☺
<b>SL</b>	12 ans	Temps total	☺	☺
	13 ans	Temps total	☺	☺
<b>Combiné</b>	12 ans	Points : meilleures descentes en SL et en GS	☺	☺
	13 ans	Points : meilleures descentes en SL et en GS	☺	☺

### 2.4.10 Évènements provinciaux en Ontario, catégorie U14

Chaque année, AOA sanctionne des évènements au niveau provincial pour les compétiteurs âgés de 12 et 13 ans. Les détails de ces évènements (dates, frais, quotas, etc.) et les critères qui seront utilisés dans la sélection des équipes peuvent être obtenus auprès des coordinateurs de U14 du club de la DCN.

### 2.4.11 Évènements provinciaux au Québec, catégorie U14

Chaque année, SQA sanctionne un championnat provincial pour les compétiteurs âgés de 12 et 13 ans. Les détails de ces évènements (dates, frais, quotas, dispositions d'entraînement, etc.) et les critères qui seront utilisés dans la sélection des équipes seront affichés sur le site Web de la ZSO avant le 15 janvier de la saison en cours.

## 2.5

### PROGRAMME DE COURSE U16

Dans le programme U16, les athlètes âgés de 14 et 15 ans se concentrent sur le stade *Apprendre à s'entraîner* de leur développement en tant que skieur de compétition. En plus du développement continu des compétences de base en ski et en ski de compétition, l'entraînement en force musculaire et en endurance devient une partie plus importante de l'entraînement. Les athlètes de la catégorie U16 sont de plus en plus mis au défi afin d'adopter et de parfaire les compétences acquises en ski et en ski de compétition tout en apprenant des modèles d'entraînement et en exerçant leurs nouvelles compétences. Conformément à leurs compétences grandissantes et à leurs capacités physiques, la plupart des compétiteurs du U16 s'entraîneront pour toutes les courses des événements - Slalom, Slalom Géant, Super-G et le combiné alpin.

#### 2.5.10 Admissibilité

- **Âge** : 14 ou 15 ans, le 31 décembre de la saison en cours.
- **Adhésion** : Pour être admissibles aux courses de la série DCN-ZSO et aux épreuves des championnats, les athlètes du U16 doivent avoir une carte canadienne valide et être listés sur la base de données d'Alpine [Canada Alpine database](#).

##### Notes :

- **Les skieurs handicapés** sont admissibles à participer aux événements U16. Pour de plus amples informations sur les compétitions de ski pour handicapés, veuillez consulter la section 2.6 ci-dessous ; et
- **les compétiteurs des catégories U18 et U21** sont admissibles à participer aux épreuves U16 de la série à des dates où il n'y a pas d'événements U18-U21 de ZSO-DCN prévus.

#### 2.5.11 Types d'épreuves

Les épreuves U16 de Slalom et de GS dans les séries courantes de ZSO-DCN comportent une course à deux manches. Les épreuves du Super-G comportent une course. Les épreuves du Super combiné comportent une course Super-G et une course Slalom. Les règles et critères particuliers du RIS sont utilisés pour les enfants.

#### 2.5.12 Inscriptions aux courses

Tous les compétiteurs de la catégorie U16 et les compétiteurs handicapés sont automatiquement inscrits dans toutes les courses des séries ZSO-DCN. La liste des compétiteurs est publiée sur le site Web [Outaouais Ski Zone Web site](#) et elle est mise à jour, au besoin, à partir de janvier. Les entraîneurs et les parents sont invités à consulter la liste publiée afin de vérifier que cette dernière est complète

et que les informations pour chaque compétiteur sont exactes. Toutes erreurs ou omissions devraient être immédiatement signalées au responsable des inscriptions de ZSO ou au coordinateur du club responsable du U16.

Les compétiteurs du U18-U21 qui désirent participer à une course doivent prendre les dispositions nécessaires pour que leurs entraîneurs soumettent les formulaires d'inscription appropriés conformément aux instructions incluses dans l'avis de course pour cet évènement. Les inscriptions tardives seront classées à la fin de la liste de départ.

### 2.5.13 Liste de départ

**Première manche** : La liste de départ pour la première manche pour les évènements de la catégorie U16 de la ZSO-DCN sera déterminée conformément aux règlements de la FIS en utilisant le système de points national. En vertu des règlements de la FIS, l'ordre de départ pour la première manche est déterminé en plaçant tous les compétiteurs (U16 et U18-U21) selon l'ordre des points du plus bas au plus haut et ensuite tiré au sort selon l'ordre des 15 compétiteurs avec les points les plus bas. L'ordre de départ du reste du peloton est déterminé selon l'ordre croissant de leurs points. S'il y a égalité des points, le tirage au sort décidera du départ. (Note : Le tirage au sort est fait par ordinateur.)

**Deuxième manche U12/U14/U16** : Pour les épreuves de slalom et de GS, la liste de départ pour la deuxième manche de chaque épreuve est déterminée par le temps obtenu par les compétiteurs durant la première manche de l'épreuve — du plus rapide au plus lent — avec l'ordre des 30 premiers inversé : le compétiteur avec le meilleur temps commence à la 30<sup>e</sup> place, le deuxième meilleur temps commence à la 29<sup>e</sup> place et ainsi de suite avec le compétiteur arrivé en 30<sup>e</sup> place commençant en première place. Lorsque des questions de sécurité l'exigent, il est possible que durant la deuxième manche, le Jury décide de changer l'ordre en inversant les 15 premiers.<sup>4</sup> Les DNFs vont suivre ceux qui ont terminé la première manche et les DSQs en dernier.

**Les athlètes handicapés** qui compétitionnent lors des épreuves du U16 seront classés dans des groupes particuliers comme décrit à la section 2.6 du manuel et débiteront avant la **classe féminine (female seed)**.

---

<sup>4</sup> Note : Les règlements de la FIS (RIS Art. 621.10) précisent qu'au plus tard une heure avant le départ de la première manche, le Jury peut décider que l'inversion de l'ordre de départ pour la deuxième manche sera réduite aux 15 premiers de la première manche.

### 2.5.14 Résultats des courses

Les médailles sont remises aux compétiteurs du U16 à chaque course et les gagnants sont déterminés par les temps combinés pour la première et la deuxième manche pour les courses à deux descentes (slalom, GS et Super combiné) et par les temps pour une descente des courses du Super-G. Si un compétiteur est disqualifié (DSQ) ou qu'il abandonne (DNF) une des descentes, son temps combiné/le temps d'une seule descente n'est pas calculé.

### 2.5.15 Déclaration des résultats

Les résultats de chaque course sont communiqués ACA afin de calculer les points nationaux. ACA affiche ces résultats sur le site Web national au [www.acapoints.ca](http://www.acapoints.ca). (Veuillez noter qu'une copie des résultats sera affichée sur les sites Web de ZSO et de DCN)

De plus, les points de séries vont être calculés pour chaque descente et ils seront postés sur les sites Web de ZSO et de la DCN le jeudi suivant le jour de la course. Les points de séries sont utilisés pour déterminer les prix de fin d'année pour les résultats des séries de ZSO et de la DCN.

### 2.5.16 Résultats des séries ZSO

Les prix des séries pour les athlètes du programme U16 dans les catégories hommes et femmes seront présentés au banquet de fin de saison. Les prix seront décernés en fonction du total de points de séries pour chaque compétiteur :

- Meilleur résultat au Super-G
- Meilleurs résultats pour les deux courses du GS
- Meilleurs résultats pour les deux courses de Slalom
- Meilleur résultat dans la course du Super combiné

### 2.5.17 Résultats des séries DCN

Les plaques sont remises aux compétiteurs hommes et femmes dans le programme U16 en fonction des points de séries combinés et selon le total de points de séries pour chaque compétiteur :

- Meilleur résultat au Super-G
- Meilleurs résultats pour les deux courses du GS
- Meilleurs résultats pour les deux courses de Slalom
- Meilleur résultat dans la course du Super combiné

### **2.5.18 Championnats de ski DCN-ZSO**

Les championnats de ski DCN-ZSO, dans la catégorie U16, auront lieu à la fin de la saison et seront composés d'une course de slalom et d'une course de slalom géant. Les médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi que des rubans pour la quatrième et cinquième place seront décernés pour chaque épreuve en fonction du temps total de chaque athlète. Un ensemble de médailles/rubans sera décerné aux athlètes âgés de 14 ans et un autre pour ceux âgés de 15 ans. Note : De plus, des médailles et des rubans seront décernés aux compétiteurs qui ont obtenu les meilleurs résultats combinés selon le système de points 500 pour la meilleure descente de slalom et de GS.

### **2.5.19 Évènements provinciaux en Ontario, catégorie U16**

Chaque année, AOA sanctionne des évènements au niveau provincial pour les compétiteurs âgés de 14 et 15 ans. Les détails de ces évènements (dates, frais, quotas, etc.) et les critères qui seront utilisés dans la sélection des équipes peuvent être obtenus auprès des coordinateurs de U16 du club de la DCN.

### **2.5.20 Évènements provinciaux au Québec, catégorie U16**

Chaque année, SQA sanctionne un championnat provincial pour les compétiteurs âgés de 14 et 15 ans. Les détails de ces évènements (dates, frais, quotas, etc.) et les critères qui seront utilisés dans la sélection des équipes seront affichés sur le site Web de la ZSO avant le 15 janvier de la saison en cours.

### **2.5.21 Championnats canadiens U16**

Chaque année, ACA sanctionne un championnat national dans la catégorie U16 pour les compétiteurs âgés de 14 et 15 ans. Les détails de ces évènements (dates, frais, quotas, etc.) sont disponibles auprès d'AOA et de SQA.

## **2.6**

### PROGRAMME DE COURSE U18-U21

Dans les programmes U18 et U21, les athlètes âgés de 16 à 20 ans se concentrent sur le stade « *s'entraîner à la compétition* » de leur développement en tant que skieurs de compétition. De plus, le programme compte un mélange d'athlètes avec des objectifs différents, incluant ceux qui sont impliqués dans les épreuves sanctionnées par la FIS, les séries du Championnat Junior Provincial au Québec (CJP) et des événements semblables. Le programme comprend également des athlètes qui veulent simplement avoir du plaisir et profiter de l'expérience du ski de compétition en participant aux événements locaux.

#### 2.6.10 Admissibilité

Afin de participer aux épreuves des séries DCN-ZSO et pour se qualifier aux médailles et aux prix, un athlète doit :

- **Âge** : être âgé de 16 à 20 ans le 31 décembre de la saison en cours.
- **Adhésion** : Pour être admissibles, les compétiteurs doivent avoir une carte valide d'ACA ou de la FIS et être membres d'un club de la DCN ou de la ZSO.

Les athlètes qui ne sont pas admissibles aux séries DCN-ZSO peuvent participer aux événements prévus, mais ils ne peuvent pas recevoir de médailles. Afin de s'inscrire en tant que non-participant des séries, l'athlète doit :

- **Âge** : être âgé de 16 ans ou plus le 31 décembre de la saison en cours.
- **Adhésion** : Pour être admissibles, les compétiteurs doivent avoir une carte de compétiteur valide d'ACA ou de la FIS.

#### 2.6.11 Types d'épreuves

Les épreuves U18-U21 de Slalom et de GS dans les séries courantes de ZSO-DCN comportent une course à deux descentes. Les épreuves du Super-G comportent une course. Les épreuves du Super combiné comportent une course Super-G et une course de Slalom.

#### 2.6.12 Inscriptions aux courses

Les athlètes admissibles aux épreuves des séries et ceux qui ne le sont pas, qui désirent participer à une course doivent prendre les dispositions nécessaires pour que leurs entraîneurs soumettent les formulaires d'inscription appropriés conformément aux instructions incluses dans l'avis de course pour cet événement. Les inscriptions tardives seront classées à la fin de la liste de départ.

La liste des compétiteurs admissibles aux séries ZSO-DCN est publiée sur le site Web [Outaouais Ski Zone Web site](#) et elle est mise à jour, au besoin, à partir de

janvier. Les compétiteurs qui se trouvent sur la liste ne sont pas automatiquement inscrits à chaque course des séries ZSO-DCN. Les entraîneurs et les athlètes sont invités à consulter la liste publiée afin de vérifier que cette dernière est complète et que les informations pour chaque compétiteur sont exactes. Toutes erreurs ou omissions devraient être immédiatement signalées au responsable de la liste des départs immédiatement.

### 2.6.13 Liste de départ

**Première manche** : La liste de départ pour la première manche pour les événements de la catégorie U18-U21 de ZSO-DCN sera déterminée conformément aux règlements de la FIS en utilisant le système de points national. En vertu des règlements de la FIS, l'ordre de départ pour la première manche est déterminé en plaçant tous les compétiteurs selon l'ordre des points du plus bas au plus haut et ensuite tiré au sort selon l'ordre des 15 compétiteurs avec les points les plus bas. L'ordre de départ du reste du peloton est déterminé selon l'ordre croissant de leurs points. S'il y a égalité des points, le tirage au sort décidera du départ. (Note : Le tirage au sort est fait par ordinateur.)

### 2.6.14 Résultats des courses

Les médailles sont décernées aux trois premiers compétiteurs, hommes et femmes, à chaque course, dans la catégorie U18-U21 des séries ZSO-DCN.

Les résultats de chaque course sont déterminés par les temps combinés pour la première et la deuxième manche. Si un compétiteur est disqualifié (DSQ) ou qu'il abandonne (DNF) une des descentes, son temps combiné/le temps d'une seule descente n'est pas calculé.

### 2.6.15 Déclaration des résultats

Les résultats de chaque course sont communiqués à ACA afin de calculer les points nationaux. ACA affiche ces résultats sur le site Web national sur le [national website](#).

### 2.6.16 Championnats de ski DCN-ZSO

Les championnats de ski DCN-ZSO, dans la catégorie U18-U21, auront lieu à la fin de la saison et seront composés d'une épreuve de slalom et d'une épreuve de slalom géant. Les médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi que des rubans pour la quatrième et cinquième place seront décernés pour chaque épreuve.

De plus, des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi que des rubans pour la quatrième et cinquième place seront également décernés aux compétiteurs qui ont obtenu les meilleurs résultats combinés selon le système de points 500 pour les deux épreuves.

### 2.7 SKI ALPIN HANDISPORT

La ZSO et la DCN sont heureuses d'accueillir les skieurs handicapés en tant que participants pour les épreuves du programme U16.

#### 2.7.10 Survol

Le ski alpin handisport est régi par le Comité international paralympique (CIP) par l'intermédiaire du Comité international paralympique de ski alpin (CIPSA).

Certains athlètes de ski alpin handisport (p. ex. des amputés d'une seule jambe qui skient sans prothèses et ceux qui utilisent le ski assis) utilisent des bâtons appelés bâtons d'appui ou stabilisateurs qui ont de courtes lames de ski au bout et qui aident le skieur à maintenir son équilibre. D'autres athlètes compétitionnent dans une position assise à l'aide d'un fauteuil-ski, également connu sous le nom de monoski. Comme son nom l'indique, les monoskis ont un fauteuil spécialement adapté à un seul ski. Le siège ou « luge » comprend des ceintures de sécurité et d'autres attaches ainsi qu'un appareil de suspension qui sert à réduire l'usure au niveau du corps du skieur.

Les guides sont obligatoires pour les athlètes ayant une déficience visuelle et le compétiteur et son guide font équipe. Le guide dirige l'athlète à travers le parcours en utilisant un système de signaux vocaux ou par radioguidage afin d'indiquer le parcours à suivre.

Les athlètes compétitionnent selon leur capacité fonctionnelle, permettant ainsi aux athlètes avec différents handicaps de participer à une compétition l'un contre

l'autre. Le ski alpin de compétition inclut trois classifications principales avec plusieurs sous-catégories au sein de chaque groupe :

### Déficience visuelle

- B1 athlètes totalement aveugles
- B2 acuité visuelle de 20/60
- B3 acuité visuelle au-dessus de 20/60 à 6/60

### Debout

- LW 1 double amputé au-dessus du genou
- LW 2 simple amputation au-dessus du genou
- LW 3 double amputé au-dessous du genou/paralysie cérébrale
- LW 4 simple amputation au-dessous du genou
- LW 5/7 amputation double des bras
- LW 6/8 amputation ou autres handicaps d'un bras
- LW 9 handicaps d'un membre supérieur et d'un membre inférieur

### Assis

- LW 10 aucun équilibre assis
- LW 11 un certain équilibre assis
- LW 12 paraplégique/amputation d'un ou des deux membres inférieurs

### 2.7.11 Règlements

Aux épreuves du CIP et à d'autres épreuves para-alpines, les règlements de la Fédération internationale de ski (FIS) sont utilisés avec des modifications prévues dans le livre des règlements de ski alpin du CIP qui est disponible au <https://www.paralympic.org/alpine-skiing#>. Ces règlements ont été adaptés afin d'encourager la participation des compétiteurs para-alpins aux événements U16 des DCN-ZSO.

### 2.7.12 Général

Les athlètes handicapés qui compétitionnent dans le programme U16 de la DCN et de la ZSO ou lors d'événements semblables sont assujettis aux règlements de la FIS, d'ACA et des règlements des courses locales avec ces ajustements en raison de leurs handicaps.

### 2.7.13 Admissibilité

Tous les athlètes qui participent aux courses de la DCN et de la ZSO doivent être détenteurs d'une carte du Comité international de ski para-alpin (CISPA) ou être un membre de SQA, d'AOA ou de l'Association canadienne pour les skieurs handicapés (ACSH) avec une couverture d'assurance générale dans le cadre du programme d'assurance de l'Association canadienne des sports de neige.

### 2.7.14 Classement

Les athlètes handicapés seront classés dans des groupes séparés avec un départ avant les femmes du programme U16. Au sein du groupe, l'ordre des départs dans les trois catégories d'athlètes est :

- Épreuves de vitesse et de GS : 1. Déficience visuelle ; 2. Assis ; 3. Debout
- Épreuves de Slalom : 1. Déficience visuelle ; 2. Debout ; 3. Assis

Première manche : L'ordre de départ des athlètes dans chaque catégorie sera déterminé par un tirage au sort.

Deuxième manche : L'ordre de départ, dans chaque catégorie, sera déterminé par les résultats de la première manche : du plus rapide au plus lent. Dans chaque catégorie, les athlètes qui sont disqualifiés ou qui n'ont pas terminé la première manche seront classés derniers dans leur catégorie.

### 2.7.15 Guides

Les athlètes ayant une déficience visuelle sont assistés de guides qui précèdent le skieur durant le parcours. Au départ, le guide qui accompagne le skieur doit être positionné à côté de la rampe de départ et il se doit de passer, avec succès, toutes les autres portes du parcours (c.-à-d. que le skieur sera disqualifié si le guide manque une porte). Aucun contact physique n'est admis entre l'athlète et son guide durant la descente. Lors des épreuves techniques (Slalom et Slalom géant), la distance entre le guide et l'athlète ne doit pas excéder deux changements de direction et lors des épreuves de vitesse (Descente et Super-G) elle ne doit pas excéder un changement de direction.

### 2.7.16 Règlements de départ

Les règlements suivants s'appliquent au départ :

- Le skieur debout doit mettre ses bâtons ou stabilisateurs devant la ligne de départ ou à l'endroit indiqué et atteindre sa vitesse maximale après avoir quitté la ligne de départ seulement aidé des bâtons ou stabilisateurs. Avant

le départ, les stabilisateurs ou les bâtons doivent être en position fixe sur la neige.

- Le skieur assis nécessite des modifications appropriées à la porte de départ (Voir les règlements du CIP). À la porte de départ, une seule poussée est permise et les départs avec élan ne sont pas permis.
- Pour les athlètes avec une déficience visuelle :
  - Le guide ne peut pas passer la porte de départ.
  - L'aire de départ devrait inclure un espace convenable pour le guide, toujours par rapport à la première porte du parcours. L'espace devrait être égal à la position de départ et à la même hauteur que le skieur. La rampe de départ doit être préparée de façon à ce que le guide puisse être debout à la ligne de départ et qu'il puisse atteindre une vitesse maximale après le départ.

### 2.7.17 Intervalles de départ

À chaque épreuve, le départ peut avoir lieu à des intervalles variables déterminés par le chef du chronométrage en commun accord avec le Jury. À une exception près, le skieur qui se trouve sur le parcours n'a pas besoin de franchir la ligne d'arrivée avant que le prochain skieur prenne son départ. L'exception est que les athlètes de la classe B1 doivent avoir presque achevé le parcours en entier avant que le prochain skieur puisse prendre son départ.

### 2.7.18 Enregistrement du temps d'arrivée

Toutes les règles d'arrivée de la FIS s'appliquent à tous les compétiteurs. Note : Les guides qui accompagnent les compétiteurs ayant une déficience visuelle sont tenus de franchir toutes les portes incluant la ligne d'arrivée, mais le temps du compétiteur est calculé en fonction de son heure d'arrivée (**finish time of day TOD**) et non celui du guide. Le chef du chronométrage devra prendre les mesures appropriées pour garantir que le temps d'arrivée (TOD) est enregistré avec exactitude.

### 2.7.19 Facteurs

Le CIP a établi un système d'handicap (facteur) pour calculer les résultats des compétiteurs lors des compétitions pour athlètes handicapés. Le tableau des facteurs en vigueur est disponible sur le site Web suivant : [Paralympic Alpine Skiing Committee website](#).

Informations complémentaires : Pour plus de renseignements sur le ski alpin de compétition pour les athlètes ayant un handicap, contactez :

Nom : Jamie Rosewarne  
Courriel : [jrosewarne@sympatico.ca](mailto:jrosewarne@sympatico.ca)

**2.8**

### ÉQUIPES ÉLITES

La région d'Ottawa-Outaouais a trois programmes conçus pour préparer les athlètes pour les équipes provinciales et nationales de ski alpin au Canada.

- **Équipe de ski de la Capitale nationale de l'Outaouais** : L'équipe de la NCO est le programme de perfectionnement de la région pour les athlètes élités seniors du programme U16 et de la FIS. Au cours des dernières années, les athlètes de la NCO ont progressé pour atteindre le niveau des équipes provinciales du Québec et de l'Ontario, ainsi que de l'équipe nationale. L'équipe est gérée conjointement par la DCN et la ZSO.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web du programme [program website](#).

- **Sports-Études — Gatineau** : Ce programme combine à la fois un programme académique à temps plein à l'École secondaire Mont Bleu et un programme de formation conçu pour les athlètes qui planifient participer au ski alpin élite.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web du programme [program website](#).

- **Sports-Études — Ottawa** : Ce programme combine un programme académique à temps plein à l'École secondaire publique Louis-Riel et un programme de formation conçu pour les athlètes qui planifient participer au ski alpin élite.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web du programme [program website](#).

### Règlements, Officiels & Points

#### 3.4 RÈGLEMENTS DE SKI ALPIN

##### 3.4.10 INTRODUCTION

La section 1 inclut des informations sur les règles concernant l'équipement et incluant la sécurité, les frais, le démantèlement du parcours, etc., qui sont communes aux divers programmes de courses en fonction de l'âge. Les règlements qui sont spécifiques à une catégorie donnée sont détaillés dans la description du programme individuel dans la section 2.

La section 3.3 souligne les règles de base que tous les compétiteurs et les parents doivent connaître.

##### 3.4.11 Les règles sur l'équipement

Les compétiteurs qui ne sont pas correctement équipés ne seront pas autorisés à débiter une course. Les parents et les compétiteurs sont encouragés à discuter de la sélection des équipements avec l'entraîneur afin de s'assurer que l'athlète a ce qui lui est nécessaire :

- **Skis** : Il n'existe aucune restriction relative à la longueur et au rayon des skis pour les épreuves de la DCN-ZSO. Le développement physique du compétiteur, ses capacités et ses aptitudes doivent être pris en considération dans le choix d'équipements adéquats et sécuritaires.
- **Casques** : À toutes les épreuves, les compétiteurs doivent porter un casque constitué d'une coquille complète spécialement conçue et mise au point pour l'épreuve en particulier.

La conformité aux règlements peut être vérifiée à n'importe quelles épreuves et l'absence d'un casque homologué est un motif pour refuser le droit à un compétiteur de participer à une course.

Les ailerons, les visières ou arêtes saillantes (**protruding edges**) sont interdites. Les éléments ajoutés tels qu'un support à caméra collé sur la surface du casque sont interdits.

La coquille dure doit couvrir la tête et les oreilles en exceptant l'épreuve du slalom. Le casque à oreilles molles est alors permis.

Les casques doivent être étiquetés comme étant conformes aux normes appropriées (EN 1077, CEE 1077, US 2040, ou d'autres normes telles que définies dans les règlements relatifs à l'équipement de la FIS) et marquées

comme étant destinées à la pratique du ski alpin (c.-à-d. non indiqué pour la planche à neige ou toute autre épreuve ou tout autre sport).

Un casque trop serré ou trop grand peut réduire considérablement le niveau de protection offert et peut même ajouter au risque ou contribuer aux blessures.

Le casque est une pièce d'équipement de compétition essentielle et il devrait être entretenu convenablement ; échapper un casque sur une surface dure peut réduire considérablement le niveau de protection qu'il offrirait en cas de chute.

Toute modification apportée à un casque, incluant l'installation de supports pour caméra, d'autocollants ou d'autres décorations, est susceptible de réduire l'efficacité du casque puisque les colles peuvent affaiblir le matériel qui forme la coquille. Toute modification (à moins d'avoir été modifiée en usine comme faisant partie de la fabrication originale) peut entraîner la perte de la garantie du casque.

- **Bottes** : La hauteur maximale de la botte (la distance entre la semelle de la botte de ski et la base du talon) incluant tous les composants durs et mous) : 43 mm.
- **Fixations de skis** : L'épaisseur maximum (la distance entre la semelle de la surface de glisse du ski et la semelle de la botte de ski) : 50 mm.

### 3.4.12 Types d'épreuves

Les types d'épreuves varient selon les épreuves et les catégories d'âge.

### 3.4.13 Liste de départ pour la deuxième manche (excluant NG)

**Deuxième manche U10** : La liste de départ pour la deuxième manche est à l'inverse de la première manche. Les compétitrices commencent en premier pour chaque course.

**Deuxième manche U12/U14/U16** : Pour les courses de Slalom et de GS, la liste de départ pour la deuxième manche de chaque course est déterminée par les temps d'arrivée des compétiteurs durant la première manche — du plus vite ou plus lent — avec l'ordre des trente premiers inversé : le compétiteur avec le meilleur temps commence à la 30<sup>e</sup> position, le compétiteur avec le deuxième meilleur temps se trouve en 29<sup>e</sup> position et ainsi de suite, et le compétiteur qui s'est retrouvé 30<sup>e</sup> se retrouve en première position pour le départ. Lorsque des

questions de sécurité l'exigent, il est possible que durant la deuxième manche, le Jury décide de changer l'ordre en inversant les 15 premiers.<sup>5</sup>

Les compétiteurs qui n'ont pas terminé (DNF) ou qui ont été disqualifiés (DSQ) durant la première manche de chaque épreuve seront autorisés à participer à la deuxième manche de l'épreuve, reconnaissant que l'ensemble des résultats des séries et les critères de sélection pour les événements provinciaux sont basés sur les résultats des compétiteurs pour chaque course individuelle.

La participation des compétiteurs des catégories U18-U21 qui ont été disqualifiés (DSQ) ou qui n'ont pas terminé (DNF) est à la discrétion du jury lorsque ce dernier est convaincu que la course peut être complétée dans un délai convenable et sans pour autant réduire la qualité de l'évènement pour les compétiteurs qui ont complété la première manche.

Les compétitrices commencent en premier à toutes les courses.

### 3.4.14 Frais d'inscription aux courses

Le droit d'entrée pour chaque compétiteur est déterminé par la ZSO, à l'automne. Le droit d'entrée est payable au club hôte le matin de la course et il couvre les frais du billet de remontée de l'athlète.

### 3.4.15 Sécurité

La sécurité des compétiteurs, des officiels et des spectateurs est d'une importance primordiale. À chaque course, le Jury est responsable de prendre toutes les mesures raisonnables afin d'assurer la sécurité des athlètes et, pour ce faire, a l'autorité d'annuler ou de reporter une manche ou une course, si nécessaire.

### 3.4.16 Démantèlement du parcours

**Tous les compétiteurs et les entraîneurs** sont tenus de se présenter à la zone de départ après la dernière course de la journée afin de participer au démantèlement du parcours — le manquement à cette obligation peut conduire à des sanctions pour les compétiteurs et les entraîneurs.

---

<sup>5</sup> Note : Les règlements de la FIS (RIS Art. 621.10) précisent qu'au plus tard une heure avant le départ de la première manche, le Jury peut décider que l'inversion de l'ordre de départ pour la deuxième manche sera réduite aux 15 premiers de la première manche.

### 3.4.17 Résultats des courses

Si deux (2) compétiteurs arrivent ex aequo dans leurs temps combinés, l'égalité est valide et les médailles sont décernées comme suit :

- Égalité pour la première place — deux médailles d'or et une de bronze
- Égalité pour la deuxième place — une médaille d'or et deux d'argent ; et
- Égalité pour la troisième place — une médaille d'or, une d'argent et deux de bronze.

### 3.4.18 Élaboration des lignes directrices

[Ski Quebec Alpin Guidelines](#)

[Alpine Ontario Alpin Guidelines](#)

[Alpine Canada Guidelines](#)

Règles de la compétition

Les règles de base pour le ski alpin de compétition sont établies par la Fédération Internationale de ski (FIS). Il y a toutefois, une marge de manœuvre dans les règles de la FIS pour les modifications et ajouts au niveau national, régional et local, notamment en ce qui a trait aux types d'épreuves lors des évènements. L'ordre de préséance est la suivante :

1. FIS — Copies des Règles des concours internationaux du ski (RIS) de la FIS et Précisions (amendements aux RIS) peuvent être téléchargées au site Web [www.fis-ski.com](http://www.fis-ski.com). Regardez sous l'onglet « Ski alpin » et ensuite, « Règles ».
2. ACA règles (<http://alpinecanada.org/community/officials>) Regardez sous l'onglet « PDF ET FORMULAIRES ».
3. Règles de SQA (<https://www.skiquebec.qc.ca/>) et AOA ([www.alpineontario.ca](http://www.alpineontario.ca)).

Les règles suivantes doivent être connues par chaque athlète, entraîneur, parent et officiel.

**NOTE** : Les parents et les compétiteurs devraient se familiariser avec les règles de ski alpin de compétition. Se porter volontaire durant les courses est un excellent moyen d'apprendre les règles. Les informations suivantes illustrent

le contenu des règles établies dans les Règles des concours internationaux du ski (RIS). En cas d'incertitude, veuillez vous référer au RIS. Pour faciliter votre lecture, les numéros des RIS, pour chaque règle, sont inclus.

### 3.4.19 Étude du tracé

Avant chaque course et à toutes les fois qu'un nouveau parcours est mis en place, les compétiteurs doivent avoir la chance d'étudier le tracé.

Il est de la responsabilité du Jury de décider, en fonction du type d'évènement et selon les conditions du parcours, la façon dont les compétiteurs peuvent étudier le tracé. Généralement, la décision du Jury est annoncée durant les rencontres des entraîneurs. Les méthodes les plus courantes de faire l'étude d'un tracé est de skier lentement le long d'un parcours ou de **déraper en franchissant les portes.** (*side slipping through the gates*)

Durant l'étude du tracé, les compétiteurs doivent :

- avoir et afficher leurs dossards ;
- se conformer à toutes instructions particulières du Jury ;
- EN AUCUN TEMPS, descendre le parcours en passant dans les portes ou en effectuant des virages parallèles aux portes du tracé.

*(RIS 608.12.5 ; 703.2.2 ; 804.1 ; 904 ; 1004 ; 1230.2.4)*

### 3.4.20 Se présenter au départ

Les compétiteurs doivent se présenter à la ligne de départ à temps. Tout compétiteur qui n'est pas prêt à partir à temps est susceptible d'être sanctionné. *(RIS 613.6)*

### 3.4.21 Signaux de départ

Slalom : Le starter donne le signal « Prêt » ou « Attention » au compétiteur et quelques secondes plus tard, le signal de départ « Partez ! » est donné. Le compétiteur a ensuite dix secondes pour partir. Si le compétiteur s'élance avant l'ordre « Partez » ou après la période de dix secondes suivant l'ordre, il sera disqualifié.

*(RIS 805.3)*

DH, GS, Super-G et Kombi : Dix (10) secondes avant le départ, le starter annoncera au compétiteur « 10 secondes ». Cinq (5) secondes plus tard, le starter donnera le compte à rebours « 5, 4, 3, 2, 1 » et puis l'ordre de départ « Partez/Allez ». Le compétiteur peut partir n'importe quand après que le compte à rebours de cinq secondes commence et jusqu'à cinq secondes après

l'ordre de départ. Si le compétiteur part avant ou après cette période de temps, il sera disqualifié. (RIS 613.4)

### 3.4.22 Procédure de départ

Il est interdit d'utiliser les piquets de départ pour se pousser ou d'utiliser toute autre forme d'aide au départ. Le compétiteur peut seulement se lancer en utilisant ses bâtons de ski. (RIS 613.3)

### 3.4.23 Passage des portes

Un compétiteur doit passer chaque porte du parcours correctement. Une porte a été adéquatement franchie lorsque les bottes du skieur et les spatules des skis ont traversé la ligne imaginaire qui joint les deux piquets de la porte. (Note : Si un compétiteur perd un ski, les deux pieds et la spatule du ski doivent traverser la ligne !) (RIS 661.4)

La ligne de porte en Descente, en Slalom Géant et au Super-G, où une porte est constituée de deux paires de piquets munis d'un fanion, est la ligne imaginaire la plus courte entre les deux piquets intérieurs à la surface de la neige. En Slalom à deux piquets, la ligne de porte est la ligne imaginaire la plus courte entre le piquet pivot du virage et le piquet extérieur.

Note : Lorsqu'il est question de Slalom sans piquet extérieur ou de porte extérieure dans le Slalom Géant, une porte est passée lorsque les deux spatules des skis et les deux bottes du skieur contournent le piquet du même côté en suivant la ligne naturelle du parcours. Si un compétiteur perd un ski, sans commettre une faute, p. ex. sans avoir enfourché un piquet, la spatule du ski et les deux pieds doivent avoir franchi la ligne de porte naturelle. Si le compétiteur n'a pas franchi la ligne imaginaire qui relie le pivot de la porte au pivot de la porte précédente et ne suit pas la ligne naturelle du parcours, il doit alors remonter et passer autour du piquet de virage manqué. (RIS 804.3 ; 904.3)

Dans la mesure où le compétiteur franchit la ligne imaginaire avec ses deux bottes et les spatules de ses deux skis, son passage est correct même s'il :

- Arrache un ou les deux piquets de la porte ;
- Glisse sur le piquet avec n'importe quelle partie de son corps autre que ses pieds ;
- Perd temporairement (accidentellement) un ou ses deux skis ;

- Remonte vers une porte et franchit la ligne des piquets en sens contraire ;
- Franchit les portes dans le désordre.

### 3.4.24 Aucun arrêt dans le GS, DH et SG

Lors des épreuves du GS, DH ou du SG, le RIS interdit aux compétiteurs d'arrêter pour remonter s'ils ont manqué une porte ou après une chute. L'article 614.2.3 du RIS stipule que : *Si un compétiteur s'arrête totalement (p. ex. après une chute), il ne doit en aucun cas continuer sa course dans les portes qui précèdent ou celles qui suivent. Cette interdiction est valable dans toutes les épreuves qui comportent un intervalle fixe de départ (DH, SG, GS). Seul le SL est excepté (art.661.4.1), dans la mesure où, par cette manœuvre, le compétiteur :*

- ne gêne pas le compétiteur suivant ou
- s'il n'a pas été déjà dépassé par le compétiteur suivant.

En outre, l'article 628.8 du RIS stipule que le Jury doit évaluer une infraction lorsque le compétiteur *continue sa course après avoir manqué une porte ou après un arrêt complet ou a enfreint la règle concernant la perte d'un ski (art. 614.2.2, 614.2.3).*

### 3.1.16 Questions pour le juge de portes

« Un coureur ayant commis une faute de passage ou ayant chuté peut demander au juge de portes s'il a, ou non, commis une faute qui le disqualifie. Le gardien doit répondre clairement et fermement s'il y a eu faute ou non. »

**IMPORTANT :** Le coureur est entièrement responsable de l'incident et à cet égard, il ne peut, en aucun cas, blâmer le juge de portes. (RIS 663)

### 3.1.17 Arrivée

La ligne d'arrivée doit être franchie sur deux skis, sur un ski ou sans ski en cas de chute entre la dernière porte et la ligne d'arrivée. Le temps est pris lorsqu'une partie du corps ou de l'équipement du compétiteur provoque une impulsion sur les installations de chronométrage. (RIS 615.3)

Un compétiteur peut compléter une course avec n'importe quelles pièces d'équipement.

### 3.1.18 Obstruction

Il y a obstruction du compétiteur si :

- Un officiel, un spectateur, un animal ou d'autres obstacles bloquent le parcours ;
- Un compétiteur est tombé et n'a pas pu dégager la piste à temps ;
- Un objet se trouve sur la piste, tel que skis ou bâtons perdus par un compétiteur ;
- Les interventions du service de secours gênent le compétiteur ;
- Une porte a été renversée par un compétiteur précédent et n'a pas été replacée à temps ;
- D'autres incidents analogues indépendants de la volonté et de la capacité du compétiteur et entraînant un ralentissement effectif ou un allongement du parcours de compétition susceptible d'influencer sensiblement le résultat. (RIS 623.2)

### 3.1.19 Signalement des obstructions

Un compétiteur qui est gêné ou bloqué pendant le déroulement de la course **doit arrêter immédiatement** et signaler l'incident à un membre du Jury ou au juge de portes le plus proche. Après avoir signalé à l'officiel, le compétiteur devrait se rendre directement à la ligne d'arrivée le long du parcours et sans franchir la ligne d'arrivée, signaler l'incident au juge d'arrivée et demander une répétition du parcours. L'entraîneur du compétiteur peut également demander une répétition du parcours. Le juge d'arrivée consultera le Jury afin d'arriver à une décision relative à l'autorisation d'un second parcours provisoire. (RIS 623.1.1)

### 3.1.20 Répétition des parcours

Un compétiteur peut se voir accorder un second parcours provisoire seulement s'il y a une défektivité technique (p. ex. système de chronométrage) ou si quelqu'un ou quelque chose interfère lors du parcours de ce dernier. (RIS 623)

### 3.1.21 Le bien-fondé d'une reprise de parcours

- Toutes les reprises de parcours sont provisoires à moins d'être confirmées par le Jury.
- Si le compétiteur était déjà disqualifié avant l'incident lui conférant le droit à une reprise du parcours, la reprise n'est pas valable.
- Le résultat de la course provisoire est le résultat officiel du compétiteur même s'il est plus lent que sa première course.

(RIS 623.3)

### 3.1.22 Disqualification

Un compétiteur sera disqualifié s'il :

- Ne part pas dans les limites de temps ;
- Ne franchit pas une porte correctement ;
- Participe à une course sous de faux prétextes ;
- Compromet la sécurité des autres ;
- Cause un préjudice ou du dommage.

(RIS 629)

### 3.1.23 Sanctions

Le Jury peut appliquer une sanction et imposer une pénalité à un compétiteur, un entraîneur ou un officiel qui agit de façon à :

- Enfreindre les règles de la compétition ;
- Contrevenir aux directives du Jury ;
- Agir d'une manière antisportive.

(RIS 223)

### 3.1.24 Rapport du juge

À la fin de chaque course, le juge examine les rapports complétés par le juge de départ, le juge d'arrivée et les juges de portes afin de déterminer si un compétiteur devrait être disqualifié pour avoir raté le passage d'une porte ou pour une infraction de toutes autres règles. Le juge affiche un rapport sur le tableau d'affichage ou à un autre endroit annoncé durant la rencontre des capitaines/entraîneurs. Le rapport identifie chaque compétiteur disqualifié et les portes où les fautes ont été commises. (RIS 601.4.10)

### 3.1.25 Protêts

Un entraîneur peut soumettre un formulaire de protêt contre la décision d'un juge de disqualifier un compétiteur si ce dernier a des preuves qui démontrent que le compétiteur ne devrait pas être disqualifié. Les protêts devraient être déposés, par écrit, au chef du chronométrage ou à un autre officiel identifié à la rencontre des entraîneurs dans les 15 minutes suivant l'affichage du rapport du juge. Le RIS, 644.3 stipule que : *les protêts doivent être dûment étayés. Les preuves doivent être incluses et déposées.*

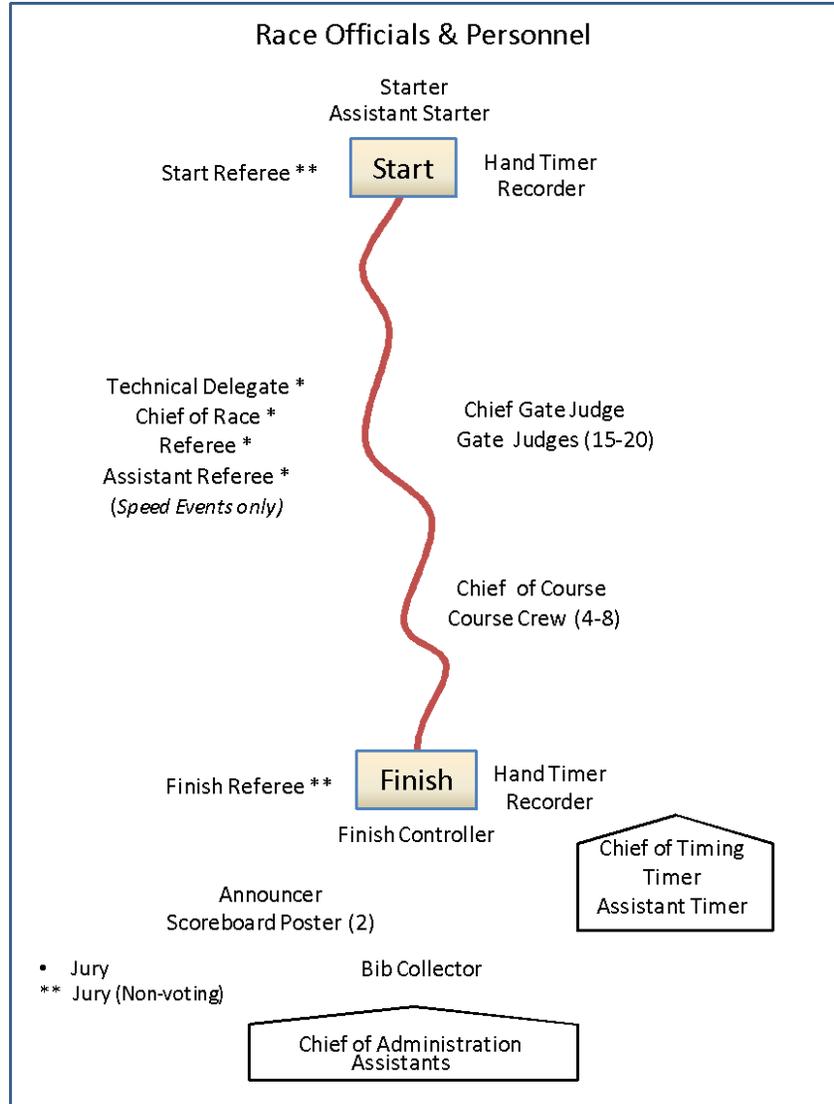
**Note** : Le Jury peut prolonger le délai pour la soumission d'un protêt écrit si un protêt verbal et le dépôt sont reçus durant les 15 minutes de la période de protêts.

Le protêt doit être accompagné d'un dépôt de 50,00 \$ qui sera retourné si le protêt est valable.

### 3.2 OFFICIELS DES COURSES

Il faut plus de trente personnes pour organiser et mener à bien une course sécuritaire et réussie. Cette section définit ces rôles et contient une brève description de chacun. Dans le manuel de formation des officiels et dans le document de référence publié sur le site Web de ACA sous l'onglet « Communauté », « Officiels » et « Programme des officiels », vous trouverez des informations plus détaillées au sujet des responsabilités des officiels et tout ce qui concerne la planification et la gestion d'une course.

Le diagramme suivant montre les endroits typiques où les officiels et les autres membres du personnel se trouvent durant les courses de ZSO-DCN.



Lexique du diagramme ci-dessus :

- Race officials and personnel: Officiels de course et personnel
- Starter/assistant starter : Starter (préposé aux départs)/assistant-starter (caller)
- Start referee: Juge au départ
- START: Aire de départ
- Hand timer/recorder : Chronométrateur manuel
- Technical delegate\*: Délégué technique
- Chief of race\*: Directeur d'épreuve
- Referee\*: Arbitre

- Assistant referee\* : Arbitre-assistant
- *Speed events only: Épreuves de vitesse seulement*
- Chief gate judge: Chef des juges de portes
- Gate judges (15–20): Juges de portes
- Chief of course: Chef de piste/traceur
- Course crew (4–8): Personnel d'entretien
- Finish referee\*\* : Juge à l'arrivée
- Finish : Aire d'arrivée
- Finish controller: Contrôleur de l'arrivée
- Hand time recorder: Chronométrateur manuel
- Chief of timing/timer/assistant timer: Chef du chronométrage et des calculs/Chronométrateur adjoint
- Announcer: Annonceur
- Scoreboard poster (2): Tableau d'affichage
- Bib collector: Préposé aux dossards
- Chief of administration: Directeur de l'administration
- Assistant : Assistant
- Jury\* : Membre du Jury
- Jury\*\* (non-voting) : Membre non votant

### 3.2.17 Jury

Le Jury est responsable de toutes décisions relatives à l'épreuve, à l'arbitrage des protêts et il veille au respect des règles. Les membres du Jury doivent collaborer étroitement avec le comité de course par l'entremise du directeur d'épreuve. Le jury est composé du délégué technique (président du Jury), du directeur d'épreuve, de l'arbitre, de l'arbitre-assistant (pour les épreuves de vitesse) et de deux conseillers-jury non votant ~ juge au départ et juge à l'arrivée.

### 3.2.18 Formation et perfectionnement des officiels

Le programme des officiels insiste sur l'intégration de la théorie avec de la pratique à tous les niveaux. Il est essentiel que les officiels possèdent des connaissances d'arbitrage qui vont correspondre au niveau de performance des compétiteurs. Les compétiteurs ont le droit à s'attendre que les officiels possèdent un haut niveau de compétence afin que les résultats soient représentatifs des capacités et des habiletés des athlètes.

En vertu du programme national des officiels de ski alpin, le critère de base pour obtenir la certification aux quatre niveaux en ski alpin de compétition est présenté dans le manuel d'Officiel alpin niveau 1 d'ACA 2010/11 (R\_ 1,1) disponible sur le site Web d'ACA <http://alpinecanada.org/officials>, sous l'onglet *Officials Program*.

### 3.3 POINTS

Deux types de systèmes de points sont utilisés dans le programme de ski alpin de compétition de DCN-ZSO :

- Points nationaux d'ACA et points de la FIS servent à comparer la performance individuelle des athlètes qui ne participent pas aux mêmes épreuves, et ce, au niveau national ou international. Au niveau régional, le système de points nationaux d'ACA est utilisé pour déterminer l'ordre des départs des athlètes appartenant aux programmes U16 et U18-U21. Avec les systèmes de points de la FIS et les points nationaux, le chiffre le plus faible correspond à la cote la plus élevée, et
- Les points de séries sont utilisés pour classer les compétiteurs qui participent aux mêmes séries d'épreuves, par exemple, la Coupe du monde ou les séries de ZSO-DCN. Les points de séries servent à déterminer les résultats dans l'ensemble lors des séries de ZSO-DCN et pour la sélection des équipes pour les épreuves des championnats provinciaux. Lorsqu'il est question des points de séries, plus le chiffre est élevé, plus la cote est élevée.

Les points nationaux pour les athlètes qui détiennent une carte canadienne ou une carte de la FIS sont publiés sur site Web des points d'ACA : [www.acapoints.ca](http://www.acapoints.ca). Les informations concernant chaque individu ou des groupes de compétiteurs peuvent être retrouvées dans cette base de données.

#### 3.3.17 Les points de séries

Alors que le système de points national classe tous les détenteurs d'une carte de d'ACA et que le système de points de la FIS classe tous les compétiteurs de la FIS au niveau international, les points de séries sont utilisés pour classer les athlètes qui compétitionnent lors d'événements particuliers, tels que les championnats provinciaux ou nationaux, le circuit de la Coupe du monde ou les séries de la ZSO-DCN. Comparé au système de points national et celui de la FIS, le calcul des points de séries est relativement simple : les compétiteurs se voient attribuer des points selon un tableau aux valeurs décroissantes.

## Guide des séries ZSO-DCN

---

Le tableau de points suivant est utilisé pour les séries de ZSO-DCN :

Class ement	Points	Class ement	Points	Class ement	Points	Class ement	Points	Classe ment	Points
1 <sup>er</sup>	500	14 <sup>e</sup>	90	27 <sup>e</sup>	34	40 <sup>e</sup>	20	53 <sup>e</sup>	7
2 <sup>e</sup>	400	15 <sup>e</sup>	80	28 <sup>e</sup>	32	41 <sup>e</sup>	19	54 <sup>e</sup>	6
3 <sup>e</sup>	300	16 <sup>e</sup>	75	29 <sup>e</sup>	31	42 <sup>e</sup>	18	55 <sup>e</sup>	5
4 <sup>e</sup>	250	17 <sup>e</sup>	70	30 <sup>e</sup>	30	43 <sup>e</sup>	17	56 <sup>e</sup>	4
5 <sup>e</sup>	225	18 <sup>e</sup>	65	31 <sup>e</sup>	29	44 <sup>e</sup>	16	57 <sup>e</sup>	3
6 <sup>e</sup>	200	19 <sup>e</sup>	60	32 <sup>e</sup>	28	45 <sup>e</sup>	15	58 <sup>e</sup>	2
7 <sup>e</sup>	180	20 <sup>e</sup>	55	33 <sup>e</sup>	27	46 <sup>e</sup>	14	reste	1
8 <sup>e</sup>	160	21 <sup>e</sup>	51	34 <sup>e</sup>	26	47 <sup>e</sup>	13		
9 <sup>e</sup>	145	22 <sup>e</sup>	47	35 <sup>e</sup>	25	48 <sup>e</sup>	12		
10 <sup>e</sup>	130	23 <sup>e</sup>	44	36 <sup>e</sup>	24	49 <sup>e</sup>	11		
11 <sup>e</sup>	120	24 <sup>e</sup>	41	37 <sup>e</sup>	23	50 <sup>e</sup>	10		
12 <sup>e</sup>	110	25 <sup>e</sup>	38	38 <sup>e</sup>	22	51 <sup>e</sup>	9		
13 <sup>e</sup>	100	26 <sup>e</sup>	36	39 <sup>e</sup>	21	52 <sup>e</sup>	8		

Les résultats des points de séries de DCN-ZSO sont utilisés pour déterminer les prix pour les résultats généraux des Séries et ceux du championnat du printemps ainsi que pour la sélection des équipes pour les événements provinciaux. Pour les compétiteurs des programmes U10, U12 et U14, les résultats généraux de la saison et toute sélection d'équipe, les points de séries sont calculés par course individuelle ou par résultats de course.

Si vous avez des questions ou si vous cherchez plus d'informations concernant le système de points de séries ou le système national de points, veuillez contacter l'officiel des résultats de la ZSO.

### 3.4 PARAMÈTRES DE TRAÇAGE ZSO-DCN

#### 3.4.17 Paramètres de traçage pour le circuit Nancy Greene

Discipline	Dénivelé des pistes	Espacement des portes
GS	120 m max	Verticale 12-18 Pas de combinaisons ou de traverses Configurations devraient garantir un taux de réussite maximal

**Slalom géant** : Portes 25-27mm

**3-4 descentes par évènement**

**Pas de combinaisons de course, seuls les habits de neige sont autorisés**

#### 3.4.18 Paramètres de traçage U10

Discipline	Dénivelé des pistes	Espacement des portes
SL	100 m	Verticale 4-9m, Combinaison 4-5m Délai 11m max Max 2 Épingles, Max 1 chicane, 1 Traverse Environ 25-45 portes
PSL	60-80m	Verticale 7-12m Pas de combinaisons ou de traverses Environ 20-40 portes
GS	180 m Max	12-18m Max 35 virages

**Slalom** : avec fanions **stubbies**, pas de portes complètes

**PSL** : portes complètes 25mm

**Slalom géant** : portes 25-27mm

**Pas de combinaisons de course, seuls les habits de neige sont autorisés**

### 3.4.19 Paramètres de traçage U12

Discipline	Dénivelé des pistes	Espacement des portes
SL	100-120m	Verticale 6-10m, Combinaison 4-5m Traverse 12 m Max 2-3 Épingles, Max 1 Chicane 1 Traverse 25-50 portes
PSL	60-80m	Verticale 7-12m Pas de combinaisons ou de traverses Environ 20-40 portes
GS	Max 200	14-20m Max 1 traverse, 25m Nombres de portes : 13-18 % de dénivelé

**Slalom** : Fanions ou portes 25mm (60"/5')

**PSL** : portes pleines à 25 mm ou portes à 27 mm

**Slalom géant** : portes 25 ou 27 mm

Pas de combinaisons de course, seuls les habits de neige sont autorisés

### 3.4.20 Paramètres de traçage U14 – basés sur les règles de Can-AM

<b>Discipline</b>	<b>Dénivelé des pistes</b>	<b>Espacement des portes</b>
SL	Max 140 m Min 110 m	4-5m combinaisons verticales 8-10m portes ouvertes Max 3 épingles Max 1 chicane Max 2 traverses (max 13 m)
PSL	Max 120 m Min 100 m	9-13m combinaisons verticales Pas de combinaisons ou de traverses Environ 20-40 portes
GS	200-250m	15-25m Max 3 traverses (35 m piquet de virage à piquet de virage)
SG	225-350m	25-40m Traverse (min 15 m) 1 saut recommandé

**Portes** : Portes complètes 27mm

### 3.4.21 Paramètres de traçage U16 — basés sur les règles de Can-Am

Discipline	Dénivelé des pistes	Espacement des portes
SL	Max 140 m - 160 m	4-6m combinaisons verticales 8-11m portes ouvertes Max 3 épingles Min 1, Max 3 chicanes Min 1, Max 3 traverses (max 15 m)
GS	200-250m	20-27m Min 1 — Max 3 traverses (35 m piquet de virage à piquet de virage)
SG	225-350m	25-45m Traverse (min 15 m) 1 saut recommandé

**Portes :** Portes complètes 27mm (SL pour hommes utilisation du 30 mm approuvée)